

INTOSAI



Revue

INTERNATIONALE
de la vérification des comptes publics



July 2005



Juillet 2005
Vol. 32, N° 3

Conseil de rédaction

Josef Moser, Président de la Cour des comptes de l'Autriche
Sheila Fraser, Vérificatrice générale par intérim du Canada
Faiza Kefi, Premier Président, Cour des comptes de la Tunisie
David M. Walker, Contrôleur général des États-Unis
Clodosbaldo Russian Uzcategui, Contrôleur général du Venezuela

Présidente

Helen H. Hsing (É.-U.)

Rédacteur en chef

Donald R. Drach (É.-U.)

Rédactrices en chef adjointes

Linda J. Sellevaag (É.-U.)
Alberta E. Ellison (É.-U.)

Rédacteurs associés

Bureau du vérificateur général (Canada)
Khalid Bin Jamal (ASOSAI-Inde)
Luseane Sikalu (SPASAI-Tonga)
Michael C. G. Paynter (CAROSAI-Trinité-et-Tobago)
Secrétariat général de l'EUROSAI (Espagne)
Khemais Hosni (Tunisie)
Yadira Espinoza Moreno (Venezuela)
Secrétariat général de l'INTOSAI (Autriche)
U.S. Government Accountability Office (É.-U.)

Administration

Sebrina Chase (É.-U.)

Membres du Comité directeur de l'INTOSAI

Arpád Kovács, Président, Allami Számvevőszék, Hongrie, Président
Arturo González de Aragón, Contrôleur général, Auditoría Superior de la Federación, Premier Vice-président
Osama Jaffer Faqeeh, Président, Bureau général de contrôle, Arabie Saoudite, Second Vice-président
Josef Moser, Président, Cour des comptes, Autriche, Secrétaire général
Léopold A.J. Quedraogo, Inspecteur général d'État, Burkina Faso
Paul R.S. Allsworth, Directeur de la vérification, Bureau de vérification des Îles Cook
Vijayendra Nath Kaul, Contrôleur et Vérificateur général, Inde
Nobuaki Morishita, Président, Conseil de contrôle, Japon
Yun-Churl Jeon, Président, Commission de contrôle et d'inspection, Corée, Président
Juan Gutiérrez Herrera, Président, Conseil supérieur de contrôle général, Nicaragua
Bjarne Mork-Eidem, Vérificateur général, Rikskontrollen, Norvège
Alfredo José de Sousa, Président, Cour des comptes, Portugal
Albert Edwards, Directeur de la vérification, Bureau national de la vérification, Saint-Kitts et Nevis
Faiza Kefi, Première Présidente, Cour des comptes, Tunisie
Sir John Bourn, Contrôleur et Vérificateur général, National Audit Office, Royaume-Uni
David M. Walker, Contrôleur général, Government Accountability Office, États-Unis
Guillermo Ramirez, Président, Cour des comptes, Uruguay, Président
Clodosbaldo Russian Uzcategui, Contrôleur général, Venezuela

Revue

INTERNATIONALE

de la vérification des comptes publics

©2005 International Journal of Government Auditing, Inc.

La *Revue internationale de la vérification des comptes publics* est publiée tous les trimestres (janvier, avril, juillet et octobre) pour le compte de l'INTOSAI (Organisation internationale des Institutions supérieures de contrôle des finances publiques) en allemand, en anglais, en arabe, en espagnol et en français. La *Revue*, organe officiel de l'INTOSAI, vise l'avancement des procédés et techniques de vérification des comptes publics. Les opinions et les idées formulées n'engagent que la rédaction et les auteurs des textes et ne reflètent pas nécessairement les vues ou l'orientation de l'Organisation.

La rédaction invite les intéressés à soumettre des articles, des rapports spéciaux ou des faits divers à ses bureaux, aux soins du U.S. Government Accountability Office, Room 7814, 441 G Street NW, Washington, D.C. 20548, É.-U. (téléphone : (202) 512-4707, télécopieur : (202) 512-4021, courriel : spel@gao.gov).

La *Revue* sert parfois de document pédagogique. La rédaction accorde donc la préférence aux articles traitant d'aspects pratiques de la vérification des comptes publics. Il peut s'agir d'études de cas, de commentaires sur de nouvelles méthodes de vérification ou de descriptions de programmes de formation en vérification. Les articles traitant surtout d'aspects théoriques ne conviennent guère.

La *Revue* est distribuée gratuitement aux membres de l'INTOSAI et aux intéressés. On la trouve sur le site Web de l'INTOSAI à www.intosai.org. On peut aussi l'obtenir en communiquant avec la *Revue* à spel@gao.gov.

Les articles de la *Revue* sont répertoriés dans l'*Accountants' Index* par l'American Institute of Certified Public Accountants et présentés dans la publication *Management Contents*. Des articles choisis figurent également dans les comptes rendus analytiques publiés par les sociétés Anbar Management Services, de Wembley, en Angleterre, et University Microfilms International, de Ann Arbor (Michigan), aux États-Unis.

Table des matières

Éditorial	1
En bref	3
Conférence internationale sur le tsunami	7
Assurance de la qualité de l'information provenant de tiers	11
La XIX^e Conférence des vérificateurs généraux du Commonwealth	17
Profil : États-Unis	21
Publications à signaler	26
Dans le cadre de l'INTOSAI	28
Nouvelles de l'IDI	38
Événements de l'INTOSAI en 2005-2006	40

LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN STRATÉGIQUE DE L'INTOSAI : S'INSPIRER DU PASSÉ POUR CRÉER LE FUTUR



N.D.L.R.

N.D.L.R. L'éditorial de ce numéro de la *Revue* contient une nouvelle rubrique, « Pleins feux sur le Plan stratégique », qui sera consacrée aux mesures que l'INTOSAI prend pour mettre en œuvre son plan stratégique. Au cours des huit mois écoulés depuis l'adoption à l'unanimité du Plan stratégique de l'INTOSAI lors du XVIII^e INCOSAI, à Budapest, le Comité directeur, la Commission financière et administrative et d'autres organes de l'INTOSAI ont pavé la voie à la mise en œuvre du Plan.

Voici les points saillants des progrès accomplis quant à la mise en œuvre du Plan stratégique de l'INTOSAI depuis son adoption, en octobre 2005 :

- Le Comité directeur s'est réuni à Budapest immédiatement après la séance plénière de clôture du congrès. Il a nommé une Commission financière et administrative de cinq membres pour commencer à mettre en œuvre le quatrième objectif et a confié un certain nombre de tâches financières et d'autres tâches à la Commission pour aider à faire de l'INTOSAI une organisation modèle. Le Comité directeur a commencé à mettre en œuvre les nouveaux critères sur la composition élargie en votant pour accepter la Cour des comptes européenne au sein de l'INTOSAI. La Cour sera le premier membre représentant une organisation supranationale.
- Le 17 janvier 2005, la Commission financière et administrative, représentée par tous ses membres, s'est réunie à Vienne pour délibérer sur un large éventail de stratégies pour mettre en œuvre son quatrième objectif. La Commission a élaboré diverses options et des recommandations précises devant être soumises à l'examen du Comité directeur à sa réunion deux mois plus tard.
- Lors de sa réunion extraordinaire à Budapest, le 18 mars 2005, le Comité directeur a nommé le Danemark à la présidence de la nouvelle Commission des normes professionnelles (premier objectif) et le Portugal comme agent de liaison pour le premier objectif, le Maroc à la présidence de la nouvelle Commission de renforcement des capacités (deuxième objectif), et les États-Unis comme agent de liaison pour cet objectif, et enfin l'Inde comme agent de liaison pour le troisième objectif. De plus, le Comité directeur a approuvé un processus et une description de travail en vue du recrutement d'un directeur

de la planification stratégique, qui devra être détaché par une ISC; le Secrétariat général a annoncé le poste et reçoit les candidatures. Le Comité directeur a commencé à évaluer diverses options relatives aux cotisations des nouvelles catégories de membres supranationaux et associés.

- L'ISC du Portugal, en son rôle d'agent de liaison du premier objectif, a tenu une réunion de travail à Lisbonne sur les trois premiers objectifs. Des représentants des présidents des commissions et des agents de liaison des objectifs ont discuté de modalités pratiques de fonctionnement comme l'utilisation des technologies pour améliorer les communications, les procédures de rapport et le mandat préliminaire des commissions des normes professionnelles et de renforcement des capacités.
- Les ISC du Danemark et du Maroc, en tant que présidentes des commissions des normes professionnelles et de renforcement des capacités, respectivement, ont rédigé des projets de mandat pour les nouvelles commissions et ont commencé à les faire circuler parmi les ISC pour obtenir leurs commentaires. Les projets de mandat ont de nombreux éléments en commun comme les structures et l'adhésion aux valeurs de base de l'INTOSAI : l'indépendance, l'intégrité, le professionnalisme, la crédibilité, l'inclusivité, la coopération et l'innovation.
- L'ISC de l'Inde, en tant qu'agent de liaison pour le troisième objectif et le partage des connaissances et en tant que présidente de la Commission pour le contrôle informatique, a commencé à rédiger un document conceptuel sur la façon dont l'INTOSAI pourrait tirer parti des technologies pour améliorer le partage des connaissances. Plus précisément, le document étudiera des façons de rendre les communications plus efficaces et plus efficaces entre les ISC, entre les diverses commissions, ses groupes de travail et les autres programmes de l'INTOSAI; entre les sept groupes de travail régionaux de l'INTOSAI; et avec ses partenaires de l'extérieur. Le document aidera également à cerner comment la *Revue* pourrait faciliter ce processus.
- L'Initiative de développement de l'INTOSAI (IDI) a tenu une réunion de discussion sur la planification stratégique à Oslo, à laquelle ont participé un certain nombre de contrôleurs généraux, pour aider à dresser le prochain programme quinquennal de l'IDI et discuter comment l'IDI peut le mieux appuyer le Plan stratégique de l'INTOSAI et la Commission de renforcement des capacités, conformément au deuxième objectif du Plan. Parallèlement, le personnel de la *Revue* a commencé à étudier comment transformer la publication en un outil Web plus dynamique pour assurer le partage des connaissances.
- Au cours de ces neuf mois d'intenses activités, le président Arpad Kovacs et le secrétaire général Josef Moser de l'INTOSAI, de même que de nombreux dirigeants d'ISC de toutes les régions du monde, ont participé activement à des activités de facilitation et de promotion du Plan stratégique. Leur leadership a été et continuera d'être essentiel à la mise en œuvre du Plan.
- Au moment de l'impression de ce numéro de la *Revue*, on parachève les plans en vue de la réunion du 25 juillet 2005 de la Commission financière et administrative. L'ordre du jour de la réunion comprendra l'élaboration d'un protocole en vue d'une approche stratégique mieux intégrée du travail avec les donateurs, l'examen des candidatures au poste de directeur de la planification stratégique, l'élaboration de recommandations en vue de l'admission des membres associés, et enfin, l'examen d'un projet de document conceptuel sur les communications et le partage des connaissances. Le Comité directeur étudiera les recommandations de la Commission et votera sur celles-ci lors de sa réunion du 10 et du 11 novembre 2005, à Vienne.

EN BREF



Australie

Nomination d'un nouveau vérificateur général

Le Bureau du vérificateur général de l'Australie (ANAO) est fier d'annoncer la nomination de M. Ian McPhee au poste de Vérificateur général de l'Australie à compter du 11 mars 2005.



M. Ian McPhee

M. McPhee a amorcé sa carrière au Bureau du vérificateur général de l'Australie (ANAO) en 1971. D'août 1995 à janvier 2003, il était le Sous-vérificateur général responsable de l'exécution des programmes de contrôle de gestion et de certification. De janvier 2003 à sa nomination comme Vérificateur général, M. McPhee

a été Sous-secrétaire au Ministère des Finances et de l'Administration. Il y a exercé des fonctions de gestion et fourni au Ministre des Finances des conseils stratégiques sur le budget et le cadre de gestion financière, sur la communication et l'analyse de l'information financière et budgétaire pour l'ensemble du gouvernement, sur le régime de retraite de la fonction publique ainsi que sur le Bureau d'évaluation et de contrôle.

En 2002, M. McPhee a obtenu la médaille de la Fonction publique pour les services insignes qu'il a rendus au secteur public dans le domaine du contrôle et de la comptabilité et pour l'élaboration de normes comptables professionnelles. M. McPhee est fellow de la CPA Australia ainsi que de l'Institut des comptables agréés de l'Australie. Il est également membre du Conseil des normes de contrôle et de certification de l'Australie et du Conseil international (IAASB).

Profondément dévoué à l'ANAO et à la profession, M. McPhee jouit d'un vaste appui au sein de la fonction publique australienne et à l'extérieur de celle-ci. Il se réjouit à l'avance de participer aux activités de l'INTOSAI et de contribuer à l'échange de connaissances et d'expériences dans le domaine du contrôle du secteur public.

Pour plus d'information, communiquez avec le Directeur des relations extérieures et des publications de l'ANAO, télécopieur : +61 2 6203 7519; courriel : ag1@anao.gov.au; site Web : www.anao.gov.au.

Bulgarie

Élection d'un nouveau Président à la tête du Bureau national de contrôle

Le 7 avril 2005, M. Valeriy Dimitrov a été élu par l'Assemblée nationale à la présidence du Bureau national de contrôle de la République de Bulgarie. Il succède à M. Georgi Nikilov, qui a terminé son mandat.



M. Valeriy Dimitrov

Lors de son élection, M. Dimitrov a déclaré qu'il collaborerait avec sa nouvelle équipe au renforcement de l'indépendance du Bureau national de contrôle et de la confiance du public à l'égard de l'institution. « Les principes directeurs de l'activité du Bureau, a-t-il mentionné, seront l'impartialité, le professionnalisme et une attitude constructive et ouverte envers toutes les institutions gouvernementales. »

Selon M. Dimitrov, l'adhésion de la Bulgarie à l'Union européenne est l'enjeu le plus important auquel le gouvernement fait face. Le Bureau national de contrôle est prêt à l'aider à relever ce défi, en assurant, entre autres, un contrôle efficace des ressources provenant de fonds européens.

Né en 1954 à Sofia, M. Dimitrov est titulaire d'un diplôme en droit. De 1984 à sa nomination, il était chargé de cours en droit des finances, des banques et des valeurs mobilières à la University of National and World Economy de Sofia.

De 1991 à 2001, il a été conseiller juridique auprès du Gouverneur et du Conseil des gouverneurs de la Banque nationale de la Bulgarie (BNB). De 1996 à 2001, il a représenté la Banque nationale de la Bulgarie au sein du Conseil d'administration de Central Depository JSC. En sa qualité de conseiller juridique de la BNB, il a joué un rôle de premier plan dans l'élaboration des mesures législatives subordonnées de la Banque. Il est un spécialiste du droit des banques de l'Autriche, de l'Italie, de l'Allemagne, des États-Unis, du Royaume-Uni et du Japon.

M. Dimitrov a été élu député de la 39^e Assemblée nationale, où il a présidé la Commission de la Politique économique et siégé aux Commissions des Affaires juridiques, du Budget et des Finances.

M. Dimitrov parle l'anglais et le russe et il est l'auteur de livres, d'études et d'articles dans le domaine de la banque, des valeurs mobilières, des finances et du droit administratif. Il est marié et père de deux enfants.

Pour plus d'information : Bureau national de contrôle de la Bulgarie, télécopieur : ++359 (2) 981 07 40, 981 19 41, courriel : nao-pres@otel.net, page Web : www.bulnao.government.bg.

États-Unis d'Amérique

L'équipe internationale de pairs délivre une opinion sans réserve sur le Système d'assurance de la qualité du GAO

En avril 2005, une équipe internationale de pairs a délivré une opinion sans réserve sur le Système

d'assurance de la qualité du GAO. Ce système comprend la structure organisationnelle du GAO ainsi que les politiques et les procédures établies pour fournir l'assurance raisonnable qu'il respecte les normes de contrôle du gouvernement dans ses contrôles de gestion.

L'examen par les pairs, d'une durée d'un an, a été mené sous les auspices du Groupe de travail international des institutions supérieures de finances publiques. Il était dirigé par le Bureau du Vérificateur général du Canada et ses membres provenaient d'autres ISC : Afrique du Sud, Australie, Mexique, Norvège, Pays-Bas et Suède. En 2004, le Bureau du vérificateur général du Canada a été la première institution nationale de contrôle à se soumettre à un examen par une équipe internationale de pairs. Une équipe internationale semblable, dirigée par le National Audit Office du Royaume-Uni, a effectué l'examen du BVG, l'ISC du Canada.

Les membres de l'équipe de pairs se sont entretenus avec le personnel du GAO, depuis le Contrôleur général, M. David Walker, jusqu'à des professionnels qui venaient d'être engagés, afin d'évaluer leur connaissance des procédures d'assurance de la qualité du GAO et leur habileté à les appliquer. Ils ont aussi assisté à des réunions de cadres supérieurs et rencontré des spécialistes afin de comprendre leur rôle dans le système d'assurance de la qualité du GAO. Certains membres choisis de l'équipe ont également observé le programme annuel d'inspection interne du GAO dans l'ensemble des organismes concernés; ce programme vise à fournir au Contrôleur général une évaluation du respect des normes de contrôle du gouvernement et des politiques du GAO.

L'équipe d'examen a constaté que, même s'il effectue la plupart de ses travaux à la demande des commissions du Congrès, le GAO a mis en place suffisamment de mécanismes

pour s'assurer de l'indépendance et de l'objectivité de son travail. De plus, l'équipe a recensé au GAO plusieurs pratiques exemplaires reconnues mondialement qui dépassaient les exigences du contrôle du gouvernement, notamment son processus de planification stratégique, grâce auquel le GAO se concentre sur les questions les plus importantes pour le pays, sur les défis importants en matière de gestion et sur les programmes à risque. L'équipe a également répertorié les pratiques suivantes, dignes de mention :

- le processus d'évaluation des risques de mission du GAO, qui permet de déterminer le niveau d'examen des produits et de participation de la direction tout au long de la mission de contrôle;
- les protocoles établis par le GAO avec les organismes, qui présentent des politiques et des pratiques transparentes et clairement définies sur la façon de traiter avec les organismes contrôlés;
- le recours par le GAO à des spécialistes qui fournissent aux équipes de contrôle multidisciplinaires aide et conseils sur les méthodes et les questions techniques, ce qui le rend plus apte à appliquer des méthodes novatrices à l'analyse de situations complexes;
- l'outil informatisé d'aide au contrôle du GAO, qui guide les contrôleurs tout au long du processus de gestion de leur mission et les aide à appliquer les normes professionnelles, les politiques et les directives applicables du GAO;
- le mode de rapport du GAO, qui rend ses produits utiles et accessibles à des lecteurs aux intérêts variés.

L'équipe a reconnu que le GAO, dans son travail, respecte toutes les normes professionnelles applicables. Elle lui a néanmoins fait des suggestions pour qu'il améliore ses produits. Il devrait,

entre autres, communiquer davantage les sources d'informations importantes et les incidences des décisions portant sur l'étendue et les méthodes de contrôle. Elle lui a aussi suggéré d'examiner l'ensemble de ses exigences afin de déceler des possibilités d'améliorer son efficacité, par exemple, en intégrant davantage de principes axés sur le risque dans son cadre d'assurance de la qualité. Le Contrôleur général a annoncé que le GAO est en train de constituer une équipe interne qui sera chargée d'étudier les recommandations.

Le rapport de l'examen par les pairs est affiché sur le site Web du GAO, à l'adresse : www.gao.gov. Pour plus d'information, communiquez avec le GAO, télécopieur : ++(202) 512-4021; courriel : spel@gao.gov.

Fidji

Le Vérificateur général est reconduit dans ses fonctions

En janvier 2005, la Commission des Bureaux de la Constitution, conformément à la Loi constitutionnelle des Fidji, a reconduit M. Eroni Vatuloka dans ses fonctions de Vérificateur de la République des Îles Fidji pour un mandat de cinq ans. M. Vatuloka est déterminé à améliorer l'efficacité du Bureau national de contrôle grâce à la qualité supérieure des contrôles, ainsi qu'au professionnalisme et au perfectionnement du personnel.



M. Eroni Vatuloka

En 1984, M. Vatuloka a obtenu un baccalauréat ès arts de l'Université

du Pacifique Sud et, en 1996, une maîtrise en commerce de l'Université nationale de l'Australie. En 1988, il a adhéré comme membre provisoire à l'Institut des comptables des Fidji, qui lui a décerné le titre de comptable agréé en 1989.

Au cours de ses 28 années de service dans la fonction publique, M. Vatuloka a occupé divers postes au sein des ministères et services gouvernementaux. Il a débuté comme comptable adjoint en 1987 pour devenir Sous-vérificateur général en 1997.

M. Vatuloka est membre du Groupe de travail pour la lutte contre le blanchiment d'argent et de la Commission de la dette publique de l'INTOSAI. En outre, il préside la Commission régionale de renforcement des compétences des institutions de l'Association des institutions supérieures de contrôle des finances publiques du Pacifique Sud (SPASAI), et la Commission consultative du Département de comptabilité et de gestion financière de l'Université du Pacifique Sud. Il siège à plusieurs commissions et conseils nationaux. Il est Président de la Commission des enquêtes de l'Institut des comptables des Fidji, membre du Conseil d'administration de l'Institut des contrôleurs internes et Président du Conseil d'enregistrement des agents de perception fiscale.

Pour plus d'information : communiquez avec le Bureau du Vérificateur général, télécopieur : ++ (679) 330 4434; courriel : pnavuku@connect.com.fj; site Web : www.oag.gov.fj.

Malaisie

Programme de jumelage entre le Bureau du Vérificateur général de la Malaisie et le Bureau du Vérificateur général du Népal

Du 25 novembre au 17 décembre 2004, le Bureau du Vérificateur général de la Malaisie (BVGM) et le

Bureau du Vérificateur général du Népal (BVGN) ont réalisé un programme de jumelage entre leurs deux institutions. Les activités se sont déroulées au Bureau du premier, en Malaisie. Ce programme découlait d'un accord entre les deux bureaux de contrôle dans le contexte du projet de la réforme du contrôle et du renforcement des compétences du Bureau du Vérificateur général du Népal. Il visait à initier des agents du Bureau du Vérificateur général du Népal aux missions de contrôle des travaux publics et des revenus du BGVM. Treize agents du Bureau du Vérificateur général du Népal ont participé au programme. Parmi les sujets à l'étude, mentionnons le système de comptabilité et de perception des revenus fiscaux du gouvernement fédéral de la Malaisie, le contrôle des revenus des ministères du Revenu intérieur et des Transports routiers et les contrôles des travaux publics. Les participants ont également visité le Projet d'amélioration écologique et d'atténuation des inondations du bassin de la rivière Klang, projet relevant du Service de l'irrigation et du drainage.

Établissement de nouvelles institutions de contrôle en Malaisie

En 2003, le Bureau du Vérificateur général de la Malaisie a entrepris d'établir le Conseil des contrôleurs et l'Institut des contrôleurs de la Malaisie. Le 27 octobre 2004, le Cabinet a approuvé un mémoire définissant les objectifs du Conseil et de l'Institut. Le Bureau du Vérificateur général de la Malaisie a demandé à des ordres professionnels de donner leur opinion sur l'avant-projet de loi instaurant ces deux organismes et leur structure. Le Parlement devrait adopter le projet de loi d'ici la fin de 2005.

Conférence des hauts fonctionnaires du Bureau du Vérificateur général de la Malaisie de 2005

Les 17 et 18 février 2005 s'est déroulée la Conférence des hauts fonctionnaires du Bureau du Vérificateur général de la Malaisie sous le thème : *Le rôle des missions de contrôle dans la réalisation des aspirations nationales*. Les quatre-vingt-seize cadres présents du BVGM y ont discuté du plan de contrôle pour 2005; de plus, on leur a exposé le bilan des innovations touchant la profession ainsi que la politique de développement national actuelle.

Lors de la Conférence, le Vérificateur général de la Malaisie a inauguré le drapeau et le site Web du BVGM et communiqué des directives sur le contrôle écologique, les autorités locales, la gestion du Bureau foncier et les établissements publics fédéraux. Deux conférenciers invités ont prononcé des discours sur la biotechnologie en Malaisie et les investissements dans des instruments financiers islamiques, effectués par des sociétés associées à l'État.

Pour plus d'information, communiquez avec : le Bureau du Vérificateur général de la Malaisie; télécopieur : +6 03 8888 9701; courriel : jbaudit@audit.gov.my; site

Web : <http://www.audit.gov.my> (en malais); http://www.audit.gov.my/audit/eng/frame_eng.htm (en anglais).

Nicaragua

Nomination d'un nouveau Président et d'un nouveau Vice-président au Conseil supérieur

Le 15 février 2005, l'Assemblée nationale a élu, pour un mandat de cinq ans, les nouveaux membres du Conseil supérieur du Bureau du Contrôleur général de la République du Nicaragua. Le 16 février 2005, les membres du Conseil supérieur ont élu à l'unanimité M. José Pasos Marciacq à la présidence et M. Guillermo Argüello Poessy à la vice-présidence, et ce, pour un mandat d'un an. Siègent également au Conseil M. Luís Ángel Montenegro, M. Fulvio Enrique Palma Mora et M. Lino Hernández Trigueros. Les membres remplaçants sont M. Vicente Chávez Fajardo, M. Christian Pichardo Ramírez et M. Francisco Guerra Cardenal.

Pour plus d'information, communiquez avec le Bureau du Contrôleur général, télécopieur : +(505)265-2075; courriel : dri@cgr.gob.ni; site Web : www.cgr.gob.ni.



Participants au programme de jumelage entre les ISC de la Malaisie et du Népal.

Conférence internationale visant à promouvoir la responsabilité financière dans la gestion des fonds pour les sinistrés du tsunami, des conflits et d'autres désastres

Dwita Pradana, Conseil supérieur de contrôle de l'Indonésie

Du 25 au 27 avril 2005, le Conseil supérieur de contrôle de l'Indonésie (BPK) et la Banque asiatique de développement (BAD) ont tenu une conférence internationale sur l'amélioration de la responsabilité financière et de la transparence dans la gestion des fonds pour les sinistrés du tsunami, des conflits et d'autres désastres. La Conférence, qui s'est déroulée à Jakarta sous les auspices de la Banque de l'Indonésie, comportait une visite d'une journée sur les lieux frappés par le tsunami, à Banda Aceh. Les délégués ont ainsi constaté de visu l'ampleur des pertes et des dommages.

La Conférence a été pour les pays touchés par le tsunami, les pays et les organismes donateurs ainsi que pour les organisations internationales une occasion unique de se rencontrer, d'échanger et d'apprendre les uns des autres. Les quelque 140 délégués représentaient les chefs de file de l'INTOSAI; les ISC des nations donatrices, l'Allemagne, l'Arabie saoudite l'Australie, l'Autriche, le Canada, la Chine, la Corée, les États-Unis, la France, le Japon, la Norvège, les Pays-Bas, le Qatar, le Royaume-Uni et la Suède; les ISC d'autres pays touchés par le tsunami, le Bangladesh, l'Inde, la Malaisie, les Maldives, le Sri Lanka et la Thaïlande; les agences d'aide au développement; la Banque mondiale, les Nations Unies, la Croix-Rouge; les organismes d'exécution; etc.

Le Président de l'Indonésie, Son Excellence Susilo Bambang Yudhoyono, a ouvert la conférence et souhaité la bienvenue aux délégués. Dans son allocution, il a déclaré que le thème de la conférence revêtait beaucoup d'importance pour le gouvernement indonésien et qu'il était vraiment résolu à gérer les fonds de secours, de reconstruction



Les chefs des délégations sont rassemblés autour de Son Excellence Susilo Bambang Yudhoyono, Président de l'Indonésie, à l'ouverture de la Conférence.

et de restauration de manière responsable. Il a réitéré la volonté du gouvernement de ne tolérer aucun écart dans la foulée du mouvement de lutte contre la corruption qu'il a lancé officiellement en décembre 2004.

De toute évidence, le défi immédiat pour les agences d'exécution, les donateurs et les organisations non gouvernementales était d'acheminer les secours promptement aux personnes dans le besoin et de reconstruire des routes et des ponts de qualité ainsi que d'autres composantes de l'infrastructure de base. À plus long terme, le défi sera de renforcer la capacité des gouvernements à susciter la motivation voulue en faveur d'une saine gouvernance et de fournir un appui conforme aux grands principes de transparence et de responsabilité financière. Les responsables de la reddition de comptes dans le monde, entre autres les Institutions supérieures de contrôle des finances publiques (ISC), doivent voir à ce qu'il y ait reddition de comptes, de sorte que les fonds de secours et de reconstruction soient dépensés de façon efficace et efficiente et que la confiance des donateurs soit maintenue.

Objectifs de la Conférence

Le Conseil supérieur de contrôle de l'Indonésie (BPK) et la Banque asiatique de développement (BAD) ont établi un objectif simple pour les délégués : élaborer un cadre structurel et des stratégies précises visant à favoriser la reddition de comptes à l'égard des fonds liés au tsunami, aux conflits et aux autres désastres.

Lors de la Conférence, on a organisé cinq ateliers dont les objectifs étaient les suivants :

- répertorier les pratiques exemplaires pour la surveillance des activités de secours;
- élaborer des stratégies pour optimiser les réussites et réduire la possibilité d'irrégularités en ce qui concerne les fonds liés aux efforts de restauration et de construction après le tsunami, et aux activités connexes;
- trouver des méthodes pour coordonner les activités d'audit des nations donatrices et les résultats connexes;
- établir une capacité permettant d'instaurer des systèmes légaux et réglementaires et des mécanismes de contrôle interne pour l'approvisionnement, qui tiennent compte des lignes directrices de nombreux donateurs et des possibilités de rôles contradictoires et de chevauchements.

Les Nations Unies cherchent à concrétiser les promesses verbales, d'une valeur de trois milliards de dollars américains, en argent comptant, et l'argent comptant en réalisations. Aussi, faudra-t-il tisser de nouvelles alliances pour obtenir des résultats positifs et durables et maximiser l'effet de levier provoqué par des dons généraux et abondants, mais limités. La collectivité de l'INTOSAI constitue un réseau mondial d'expertise, vaste mais encore inexploité, pour la surveillance stratégique de l'intervention de nombreuses nations face à une catastrophe d'une ampleur régionale aussi dévastatrice. Le mandat et les pouvoirs confiés aux ISC pour évaluer et vérifier les fonctions des administrations sont assujettis aux structures légales et réglementaires des gouvernements nationaux. Là où les ISC ont participé à la surveillance des activités de secours et de reconstruction après un désastre d'envergure nationale, les efforts consentis par les nations ont été très fructueux.

Recommandations issues de la Conférence

Les délégués à la Conférence de Jakarta ont convenu que le tsunami a permis à l'INTOSAI de mettre à profit l'expérience et l'expertise collective de ses membres, et ce, pour maximiser la valeur de la surveillance comme moyen de réduire les risques de fraude, de gaspillage et d'irrégularités dans la gestion des dollars des donateurs. À l'issue de leurs délibérations, ils ont élaboré d'importantes recommandations, entre autres :

- **Renforcer les contrôles internes et la gouvernance**

Une évaluation des risques et de la vulnérabilité des systèmes de gestion financière des gouvernements des nations bénéficiaires doit être effectuée et il faut donner l'assurance que des systèmes de contrôle interne sont en place pour s'assurer que les fonds de secours et de reconstruction sont bien séparés des comptes budgétaires courants et que l'argent est déboursé aux fins prévues avec efficacité, efficacité et économie. De plus, il devrait toujours y avoir des évaluations des risques pour surveiller et tester diverses activités.

- **Améliorer la transparence**

Un système informatique devrait être conçu pour repérer, surveiller et communiquer les soldes des fonds de secours ainsi que pour rendre compte de l'état d'avancement ou des progrès réalisés dans le cadre des programmes. Le public devrait pouvoir accéder à l'information contenue dans le système, y compris l'information sur les fonds en fidéicomis des nombreux donateurs, afin de les examiner minutieusement, et ce, pour améliorer la reddition de comptes et la transparence. On devrait étudier la possibilité d'une « approche géographique » afin de faciliter l'organisation de toutes les activités de secours liées au tsunami grâce à la transmission entre les parties concernées de coordonnées géographiques, de cartes, d'images satellites, et afin de contribuer à éliminer le chevauchement et les lacunes.

- **Assurer la reddition de comptes**

Les ISC des pays donateurs et des pays bénéficiaires devraient joindre leurs efforts pour s'assurer que les fonds liés au tsunami sont dûment protégés et bien utilisés. En outre, ils devraient élaborer une stratégie afin que les vérificateurs des pays donateurs et les gouvernements locaux effectuent des audits coordonnés dans le but d'améliorer l'efficacité des missions, de faciliter le transfert de technologies et de contribuer à établir la capacité de contrôle de l'institution.

- **Améliorer et appuyer la capacité**

On devrait établir un organisme de coordination ou de consultation indépendant, formé par exemple de représentants des ISC des pays donateurs et de l'ensemble des pays membres de l'INTOSAI, qui serait chargé d'aider le Conseil supérieur de contrôle de l'Indonésie. Grâce à cet organisme, des questions telles que les audits coordonnés pourraient être planifiées en détail afin d'assurer une étendue adéquate de la mission, d'éliminer le chevauchement, de maximiser l'efficacité et de réduire les coûts et le fardeau des audits pour les gouvernements des pays bénéficiaires.

- **Améliorer l'information communiquée au public**

Il faudrait créer un site Web qui informerait le public et donnerait un aperçu de la situation concernant l'utilisation des fonds liés au tsunami et d'autres renseignements pertinents. Les rapports d'audit connexes devraient brosser un tableau général par pays, tandis que le site Web de l'INTOSAI devrait brosser un tableau général pour tous les pays.

Les Institutions supérieures de contrôle des finances publiques des pays donateurs et des pays bénéficiaires ont un rôle important à jouer : s'assurer que les fonds liés au tsunami sont dépensés aux fins de secours et de reconstruction prévues. Les donateurs ont des attentes élevées. Les gens de partout dans le monde continueront de bien vouloir se montrer compatissants et généreux si leurs dons en argent pour le secours aux victimes du tsunami et la reconstruction sont bien utilisés. La distribution économique, efficiente et efficace des fonds de secours liés au tsunami est le meilleur moyen de renforcer la confiance de la communauté internationale. Grâce au partenariat, l'objectif commun de transparence et de reddition de comptes pour l'utilisation de ces fonds peut être atteint.

Dans son allocution finale, M. Anwar Nasution, Président du BPK, a affirmé : « Pendant ces quelques derniers jours, nous avons entendu tant d'éminents conférenciers qui ont généreusement partagé avec nous leurs immenses connaissances et leur riche expérience au cours de la plénière et des séances de discussion en groupes et nous avons bénéficié de leur savoir. Grâce à cette conférence, nous avons établi des liens entre tellement d'institutions de contrôle et de contrôleurs chevronnés que nous avons ouvert la voie à une collaboration plus poussée dans notre tentative de promouvoir la responsabilité financière et la transparence ».

Pour obtenir plus d'information, visitez le site Web de la Conférence, qui contient les délibérations, à l'adresse suivante : <http://webaceh.bpk.go.id>, ou communiquez avec le Conseil supérieur de contrôle de l'Indonésie, télécopieur : ++62(21)572-0944; courriel : sekretariat1@bpk.go.id; site Web : www.bpk.go.id.

Assurance de la qualité de l'information provenant de tiers

Erik Israël et Ferrie Pot, Cour des comptes des Pays-Bas

Depuis les années 1990, on demande de plus en plus d'information sur les conséquences sociétales des politiques du gouvernement. Les politiques et les citoyens n'acceptent plus que le gouvernement ne rende compte que des fonds dépensés et des procédures administratives connexes. Par conséquent, les organismes gouvernementaux se sont efforcés ces dernières années à leur fournir de l'information sur les conséquences sociétales des politiques. La plupart des données sur les politiques utilisées à ces fins proviennent de sources extérieures, qu'on appelle « information provenant de tiers ». Il est très important que cette information soit de bonne qualité.

La nécessité d'assurer la fiabilité de l'information provenant de tiers a été négligée dans tous les secteurs du gouvernement, tant dans les règles et les règlements que dans la pratique. Le présent article analyse les raisons pour lesquelles il est si important d'assurer la qualité de l'information sur les politiques, particulièrement l'information provenant de tiers. Les auteurs y présentent aussi une approche destinée à assurer la fiabilité de cette information en la classifiant selon le risque. Ce cadre théorique est illustré par des exemples tirés de l'expérience des Pays-Bas. Enfin, l'article établit des liens entre la classification proposée et les mesures à prendre pour garantir la fiabilité.

L'importance de l'information provenant de tiers et l'assurance de la qualité

Une information sur les politiques de qualité est essentielle pour arriver à bien comprendre si chaque ministère a atteint ses objectifs en matière de politique, comment il l'a fait et combien elle a coûté. Toutefois, la qualité de l'information utilisée n'a pas seulement à voir avec la reddition de comptes au public : il faut aussi une information de qualité pour établir des mesures internes et pour adapter les politiques comme il se doit en temps voulu.

Une large part de l'information sur les politiques est constituée d'information provenant de tiers. Dans un sondage récent mené aux Pays-Bas, environ les trois quarts de l'information sur les politiques utilisée provenaient de sources extérieures¹. La proportion est probablement importante dans d'autres pays également. Comme l'organisme gouvernemental moyen utilise beaucoup d'informations provenant de tiers et compte tenu de l'importance de celles-ci, l'assurance de la fiabilité des données est une étape importante de la chaîne de contrôle de la qualité liée au processus d'élaboration des politiques. Cependant, l'assurance de la qualité de l'information provenant de tiers est loin de figurer dans les cadres réglementaires de nombreuses administrations centrales et locales. Ainsi, le gouvernement central des Pays-Bas a émis un arrêté ministériel visant les données sur la performance et les évaluations; cet arrêté prévoit un cadre d'assurance de la qualité de l'information non financière sur les

³*Staat van de beleidinformatie 2004* [Rapport sur l'information sur les politiques]. Chambre base, session de 2003-2004, 29550, n^{os} 1 et 2.

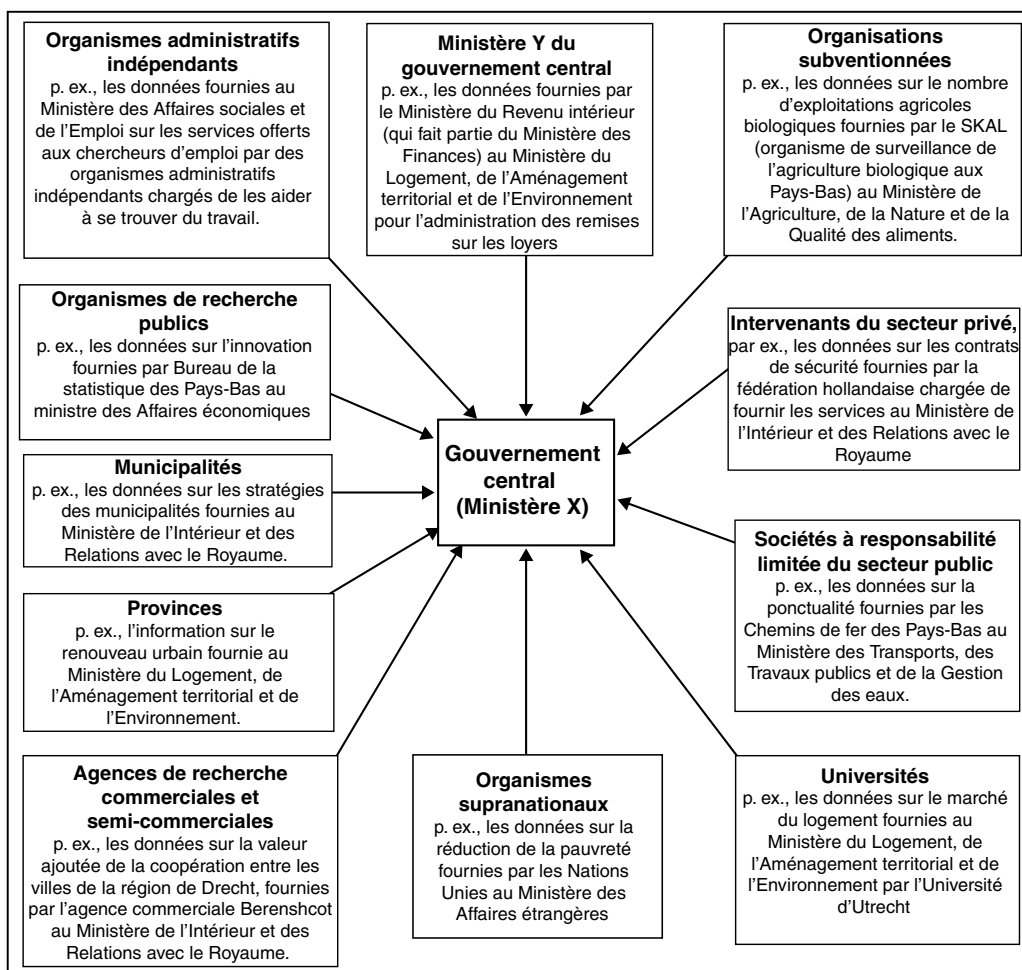
politiques. Fait étonnant, l'arrêté ne mentionne pas précisément l'information provenant de tiers; en fait, il ignore totalement cette notion!

De plus, l'attention accordée à l'assurance de la qualité de l'information provenant de tiers est, en pratique, loin d'être suffisante. Par exemple, selon une étude récente de la Cour des comptes des Pays-Bas, aucune mesure n'a été prise pour assurer la qualité de plus du quart de l'information provenant de tiers examiné².

Catégories d'information provenant de tiers

L'information provenant de tiers est issue d'un vaste éventail de sources. La pièce 1 montre à quel point les sources d'un ministère hollandais peuvent être diversifiées.

Pièce 1 : Sources de l'information provenant de tiers



Source : Cour des comptes des Pays-Bas

Les organismes gouvernementaux qui utilisent de l'information provenant de sources tiers à des fins de budgétisation, de comptabilité ou d'élaboration de politiques

²Chambre basse, session 2003-2004, 29 550, n^{os} 1 et 2.

devraient s'assurer de la fiabilité de cette information, quelle qu'en soit l'origine. Compte tenu de la quantité d'information et de la multiplicité des sources d'information, ce n'est pas là une tâche facile. Toutefois, il est possible de structurer ces sources multiples en les classifiant en fonction du risque de fiabilité inhérent à l'information provenant de tiers. En nous fondant sur ce critère axé sur le risque, nous avons établi quatre catégories de sources :

- les organisations tenues par la loi de fournir de l'information;
- les organisations tenues de rendre compte à l'utilisateur de l'information;
- les autres organisations qui ont un intérêt dans le contenu de l'information;
- les autres organisations agissant de façon désintéressée.

Les organisations tenues par la loi de fournir de l'information

La première catégorie porte sur l'information provenant de tiers tenus par la loi de recueillir, de traiter et de présenter l'information. De nombreux pays comptent des organisations de ce type, par exemple, un bureau central de la statistique. Nous pouvons considérer comme étant mince le risque que l'information fournie par des tiers s'acquittant ainsi de leurs obligations législatives soit de mauvaise qualité; en effet, nous présumons que la loi prévoit déjà des dispositions pour assurer la qualité de l'information³.

Les organisations tenues de rendre compte

La deuxième catégorie porte sur l'information provenant de tiers qui sont tenus de rendre compte des fonds publics qu'ils ont dépensés, en plus de l'information qu'ils ont fournie. Ces organisations comprennent des organismes administratifs, des administrations locales (prestations de sécurité sociale) et des organisations qui reçoivent des subventions du gouvernement. Nous jugeons que le risque associé à l'information provenant de cette catégorie est élevé, puisque ces organisations ont un intérêt dans l'information fournie.

Un risque bien géré : le cas de la consommation de poissons et de minéraux

Le Ministère de l'Agriculture, de la Nature et de la Qualité des aliments reçoit des données sur la quantité de poisson capturé par les entreprises de pêche et sur la quantité nette de minéraux utilisés dans l'industrie agricole. Ces données, classifiées comme étant à risque élevé, proviennent de sources qui sont tenues de rendre compte au Ministère. Conscient de ce risque, le Ministère cherche à assurer la qualité en effectuant ses propres mesures d'éléments tels que la quantité de crustacés et de mollusques des eaux côtières. En outre, il conclut tous les ans des ententes avec l'Inspectorat général en vue de l'inspection des prises déclarées par les pêcheurs dans les ports. Les rapports sur la quantité de minéraux utilisés par l'industrie agricole sont vérifiés en regard des données administratives.

Autres organisations intéressées

Les autres fournisseurs d'information peuvent être regroupés ainsi : ceux qui ont un intérêt dans le contenu de l'information et ceux qui en fournissent de façon

désintéressée. Une organisation peut avoir un intérêt particulier ou des intérêts financiers. Elle a un intérêt particulier si l'information influe sur l'image publique qu'elle projette (p. ex., le nombre de passagers dans le cas d'un aéroport national). Par ailleurs, elle peut avoir des intérêts financiers dans le cas, par exemple, d'une agence de recherche commerciale, là où il peut y avoir un lien entre l'information fournie et la possibilité de contrats futurs. Nous évaluons le risque associé à l'information fournie par cette catégorie de tiers comme étant de moyen à élevé.

Un risque mal géré : le cas des déchets ménagers

Afin qu'il puisse surveiller les résultats de sa politique en matière de gestion des déchets, le Ministère du Logement, de l'Aménagement territorial et de l'Environnement reçoit du Conseil de la gestion des déchets des statistiques sur la cueillette des déchets domestiques. Certaines des données de base sur ceux-ci sont fournies directement par les centres de traitement des déchets ou les associations industrielles sans qu'elles soient validées par des sources externes indépendantes. Cette information provient de fournisseurs intéressés, auxquels nous associons un risque moyen à élevé. Des mesures supplémentaires s'imposeraient pour assurer la qualité de ces données. Le Ministère n'a pas pris de mesures spéciales pour atténuer ces risques, par exemple en faisant valider ces données par des sources externes.

Autres organisations qui agissent de façon désintéressée

La quatrième catégorie porte sur des données provenant de sources qui ont recueilli l'information de leur propre initiative et qui ne sont pas intéressées par l'utilisation qu'en fait le gouvernement. Parmi des exemples de cette catégorie, mentionnons les données de certaines publications scientifiques universitaires et d'organismes gouvernementaux supranationaux qui surveillent l'information. Il est impossible de donner une évaluation globale des risques associés à l'information de cette catégorie, car la qualité en varie selon le fournisseur et le produit. Les risques devront être évalués au cas par cas pour chaque flux d'information. Nous évaluons le risque associé à l'information fournie par cette catégorie de tiers comme étant de moyen à faible.

Mesures visant à assurer la fiabilité

Idéalement, s'il utilise de l'information provenant de tiers, un gouvernement doit savoir à quel point celle-ci est fiable. Dans bien des cas cependant, le gouvernement n'a pas suffisamment de pouvoir sur la source d'information pour assurer la fiabilité en intervenant dans le processus de production des données. Il n'est pas souhaitable non plus que le gouvernement vérifie la fiabilité de toute l'information provenant de tiers et ce, pour des raisons financières. Souvent, il n'est pas en mesure d'évaluer la fiabilité, puisque, pour ce faire, il devrait à tout le moins avoir accès aux dossiers de recherche de la source; dans ce cas également, le gouvernement n'a aucun pouvoir sur l'organisation qui recueille les données.

Néanmoins, nous croyons que les organismes gouvernementaux peuvent prendre des mesures pour assurer la qualité de l'information provenant de tiers. Dans certains cas, ils peuvent vérifier l'information en effectuant des recherches de leur propre chef, par exemple, des analyses des tendances, des vérifications des probabilités fondées sur des comparaisons avec d'autres recherches, et la vérification par rapport à des données de source publique. Si l'organisme gouvernemental fait partie du gouvernement central, il dispose d'un plus vaste arsenal de mesures. En voici des exemples :

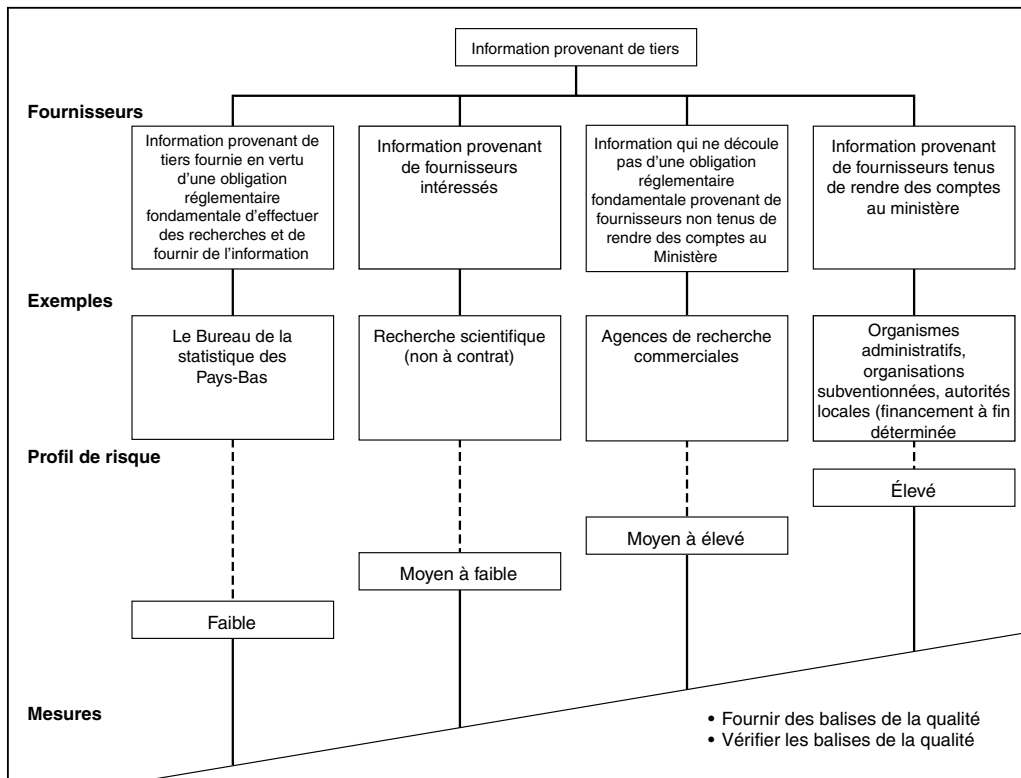
- exiger de l'organisation qui effectue mène les recherches le respect de certaines normes professionnelles;
- établir un comité directeur ou un groupe chargé de donner son avis;
- s'entendre sur la définition de la fiabilité, de la validité et de la pertinence à utiliser par l'organisation chargée d'effectuer les recherches;
- exiger qu'un rapport du vérificateur soit présenté avec l'information fournie;
- établir des exigences administratives à respecter par le fournisseur d'information (p. ex., mettre sur pied un organisme administratif ou disposer de manuels de la qualité);
- tester les méthodes de recherche de l'entrepreneur;
- inclure dans le contrat une clause prévoyant la possibilité d'une vérification externe des dossiers de recherche.

En administration, selon la théorie des organisations, la façon d'utiliser les mesures doit être fonction du risque perçu pour la fiabilité. Cette notion correspond à la classification de l'information provenant de tiers que nous avons présentée dans les paragraphes précédents. Si l'information provient d'une organisation qui l'a recueillie dans le cadre d'une obligation réglementaire, l'organisme gouvernemental n'aurait probablement pas à prendre de mesures supplémentaires pour en assurer la fiabilité.

Toutefois, s'il utilise l'information d'organisations tenues de lui rendre des comptes, un organisme gouvernemental devrait prendre (1) des mesures substantielles et (2) certaines mesures supplémentaires pour assurer la fiabilité de l'information d'autres organisations intéressées.

La pièce 2 montre le lien entre la classification de l'information provenant de tiers et les mesures à utiliser pour en assurer la fiabilité.

Pièce 2 : Classification et profil de risque de l'information provenant de tiers et mesures connexes nécessaires pour en assurer la fiabilité



Source : Cour des comptes des Pays-Bas.

Conclusion

De plus en plus, la société exige du gouvernement de la transparence sur les conséquences de ses politiques et cette tendance ne peut être inversée. Afin de répondre à cette exigence, les gouvernements doivent fournir la bonne information sur les politiques et en assurer la qualité. Comme la majeure partie de l'information désignée ici comme étant de l'information provenant de tiers est issue d'organisations externes, le gouvernement n'est souvent pas en mesure d'en vérifier la qualité parce qu'il n'a aucune autorité sur les fournisseurs d'information et que les coûts de vérification sont très élevés. Cependant, les organismes gouvernementaux pourraient faire davantage. Nous sommes d'avis qu'une approche axée sur le risque est une façon utile de décider des mesures à prendre. Celle-ci est fondée sur la classification des sources d'information en fonction du niveau de risque; des mesures appropriées peuvent être prises en fonction du niveau de risque. À l'aide de cette approche, on peut obtenir, à un coût relativement faible, une assurance adéquate sur la fiabilité de l'information provenant de tiers.

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec les auteurs, aux adresses suivantes : f.israel@rekenkamer.nl et f.pot@rekenkamer.nl.

La XIX^e Conférence des vérificateurs généraux du Commonwealth

Alberta E. Ellison, rédactrice adjointe, *Revue internationale de la vérification des comptes publics*, et Hayden Everett, Bureau du contrôleur et du vérificateur général de la Nouvelle-Zélande

Du 30 janvier au 2 février 2005, les vérificateurs généraux des pays du Commonwealth se sont réunis à Wellington, en Nouvelle-Zélande, pour leur XIX^e conférence. Au nombre des délégués figuraient des représentants de l'Afrique du Sud, de l'Australie, des Bahamas, du Bangladesh, des Bermudes, du Botswana, du Brunéi Darussalam, du Cameroun, du Canada, de Chypre, de la Gambie, du Ghana, des îles Caïmans, des îles Cook, des Fidji, de l'île Maurice, des îles Salomon, de l'Inde, du Kenya, de Kiribati, du Lesotho, de la Malaisie, du Malawi, du Montserrat, de la Mozambique, de la Namibie, du Nigeria, de la Nouvelle-Zélande, de l'Ouganda, du Pakistan, de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, du Royaume-Uni, de la Samoa, des Seychelles, de la Sierra Leone, du Sri Lanka, de la Tanzanie, du Tonga, du Vanuatu et de la Zambie. Il y avait aussi des observateurs du Secrétariat de l'INTOSAI (Autriche) et de la *Revue internationale de la vérification des comptes publics*.

Cérémonie d'ouverture

Les délégués ont bénéficié d'un accueil traditionnel maori (dit *powhiri*) dans les édifices parlementaires, où a eu lieu la conférence. Le *powhiri* a été amorcé par un *wero* (défi) et comprend un *karanga* (une mélodie) de bienvenue et des *waiata* (des chants). Le très honorable Jonathan Hunt, Président de la Chambre des représentants, a par la suite accueilli les délégués à Wellington et au Parlement.



Les délégués de la Conférence des vérificateurs généraux du Commonwealth devant le Parlement de la Nouvelle-Zélande.

Le Contrôleur et Vérificateur général de la Nouvelle-Zélande, M. Kevin Brady, a officiellement ouvert la conférence lundi matin. Dans son discours d'ouverture, il a déclaré « espérer que la conférence pourra aider tout un chacun, personnellement et au sein de tous les bureaux, à se sentir mieux préparé pour relever les défis à venir. Nous avons certes en commun certains de ces défis, mais nous avons chacun nos propres défis. Néanmoins, prendre connaissance de certains de ces défis au cours de la présente conférence pourrait aider certains d'entre nous à s'attaquer à des défis légèrement différents ou à des défis qui deviendront les nôtres demain ».

Ce discours d'ouverture a été suivi d'un discours prononcé par le Secrétaire général de l'INTOSAI, Josef Moser, qui a informé les délégués des répercussions du Plan stratégique récemment adopté par l'INTOSAI pour les institutions supérieures de contrôle (ISC).

Un message du Secrétaire général du Commonwealth, le très honorable Donald McKinnon, a par la suite été lu. Dans son message, M. McKinnon faisait remarquer que la Conférence des vérificateurs généraux du Commonwealth avait lieu un an après la rencontre à Abuja, au Nigeria, des dirigeants des pays du Commonwealth, qui se sont engagés à renforcer les institutions démocratiques de base, notamment le Bureau du vérificateur général.

Le Sous-contrôleur et Vérificateur général de la Nouvelle-Zélande, M. Kevin Simpkins, a par la suite présenté le thème de la conférence — relever d'un cran le niveau de la vérification des comptes publics.

Les sous-thèmes de la conférence

Les délibérations ont porté sur trois sous-thèmes qui concernent des volets clés de la vérification publique. Elles ont aussi permis de recenser des stratégies et des techniques visant à améliorer l'efficacité et l'efficacités des ISC et à mieux servir le public.

Sous-thème I : Offrir un meilleur service

Ce sous-thème s'articule autour des attentes des parlementaires, du public et d'autres entités. La très honorable Helen Clark, Première ministre, et Gerry Brownlee, chef adjoint de l'Opposition, ont présenté des exposés sur ce que les gouvernements et les partis d'opposition attendent des vérificateurs généraux en 2005. Les exposés visaient à permettre aux participants d'examiner la nature des attentes de ces divers acteurs et la manière dont les bureaux de vérification devraient y répondre en vue d'offrir un meilleur service au public, aux parlementaires et aux autres acteurs.

Un groupe a ensuite discuté des points de vue des vérificateurs généraux sur la manière de faire évoluer les attentes des parlementaires. Sir John Bourn (contrôleur et vérificateur général du Royaume-Uni et du pays de Galles), Muhammad Yunis Khan (vérificateur général du Pakistan) et Richard Smith (vérificateur général adjoint du Canada) ont fait connaître les vues de leurs pays et bureaux de vérification respectifs.

Le très honorable Sir Geoffrey Palmer, ancien Premier ministre, et Garry Wilson, dirigeant de l'Accident Compensation Corporation, ont conclu les discussions sur le sous-thème I en présentant les attentes des citoyens et des organismes vérifiés à l'égard des vérificateurs généraux.

Sous-thème II : Perfectionner nos compétences

Le président de l'Institute of Chartered Accountants de la Nouvelle-Zélande, Roy Tiffin, a animé la présentation du deuxième sous-thème en discutant des défis à relever par les vérificateurs généraux en 2005. Il a mis l'accent sur les activités de vérification et passé en revue les défis à relever lors de la vérification des comptes publics. Les discussions ont porté sur les nouveaux enjeux, notamment le rôle des ISC dans la préparation de rapports sur le développement durable, les vérifications de gestion et les répercussions des nouvelles normes au cours des années à venir. Les participants ont conclu que les ISC doivent continuer à se perfectionner pour être en mesure de répondre aux attentes et de s'adapter à leur milieu.

Le sous-thème II a pris fin avec des ateliers simultanés sur 1) le rôle des vérificateurs lors de la présentation de rapports sur le développement durable (ISC de l'Australie); 2) les répercussions des nouvelles normes sur les vérificateurs dans le secteur public (ISC de l'Afrique du Sud); et 3) les tendances actuelles, les changements et les défis concernant la vérification de gestion (ISC de la Malaisie).

Sous-thème III : Exceller dans la gestion de nos bureaux

Le sous-thème III a été amorcé avec la présentation de documents sur l'évaluation de la performance des ISC et les rapports à cet égard. Le directeur principal (relations internationales) de l'Inde, Prabhat Acharya, et le vérificateur général adjoint du Canada, Richard Smith, ont présenté ces documents.



Des délégués discutent pendant une pause entre les ateliers de travail.

La présentation des documents a été suivie d'ateliers simultanés sur la même question. Au cours de ces ateliers, le contrôleur et vérificateur général du Bangladesh, Asif Ali, le directeur de la vérification de l'île Maurice, Rajan Jugurnath, le sous-vérificateur général des îles Fidji, Kaveni Takalevu, le gestionnaire des vérifications des îles Fidji, Radhika Reddy, ont fait des présentations.

Après les ateliers, les délégués se sont à nouveau réunis pour entendre l'exposé donné par le vérificateur général adjoint du National Audit Office, du Royaume-Uni,

Martin Sinclair, sur la gestion des connaissances. Les délégués ont ensuite discuté de leurs expériences en gestion des connaissances au sein de leur ISC respective et des moyens de veiller à profiter des avantages de la gestion des connaissances.

Conclusion

Le sous-contrôleur et vérificateur général de la Nouvelle-Zélande a clos la conférence en résumant les principales questions abordées dans les trois sous-thèmes et les remarques faites par chacun des orateurs. Il a précisé que les participants avaient entendu tout au long de la conférence les points de vue de divers clients et d'ISC sur les attentes et les besoins. Il a déclaré que toutes les ISC devaient se rappeler leur raison d'exister (but); se protéger (leur position); et s'adapter et moduler leurs services (leurs produits et services) en fonction de leurs clients. Il a conclu en affirmant que « notre réussite ou notre échec dépendra de ce que nous faisons à notre retour dans nos bureaux ».

Le discours de clôture et des remerciements ont été prononcés par le contrôleur et vérificateur général de la Nouvelle-Zélande et le contrôleur et vérificateur général du Royaume-Uni et du pays de Galles.

Pour obtenir un complément d'information sur la conférence, communiquez avec le Bureau du contrôleur et du vérificateur général de la Nouvelle-Zélande, Level 5, Hitachi Data Systems House, 48, Mulgrave Street, Thorndon, Wellington 1, Nouvelle-Zélande; tél. : +64-4 917 1500; fax : +64-4 917-1549; courriel : Info@oag.govt.nz; site Web : www.oag.govt.nz.

Profil : le Government Accountability Office des États-Unis

L'honorable David M. Walker, Contrôleur général des États-Unis

Le Government Accountability Office (GAO) est un organisme indépendant de l'organe législatif au sein du gouvernement des États-Unis. Familièrement appelé « organe d'enquête du Congrès » ou « gendarme du Congrès », le GAO a pour mission de contribuer à améliorer la performance du gouvernement fédéral et à favoriser la reddition de comptes dans l'intérêt des citoyens américains. Pour ce faire, le GAO examine les dépenses publiques et formule des conseils à l'intention des législateurs et des dirigeants d'organismes sur les façons d'améliorer le fonctionnement du gouvernement fédéral. Le GAO donne aux membres du Congrès des informations, en temps opportun, qui sont professionnelles, objectives, factuelles, apolitiques, non idéologiques, justes et équilibrées. Il formule en outre des recommandations en vue d'améliorer les programmes et les politiques du gouvernement.

Historique de l'organisme

Confronté à une lourde dette au lendemain de la Première Guerre mondiale, le Congrès américain a adopté la Loi sur le budget et la comptabilité en 1921. Ce texte de loi resserrait le contrôle sur les dépenses publiques fédérales en faisant obligation au Président de publier, tous les ans, un budget fédéral en collaboration avec le nouveau Bureau du budget (aujourd'hui l'Office of Management and Budget). La loi créait aussi le General Accounting Office (nom original du GAO), au sein de l'organe législatif, afin d'examiner les dépenses publiques.

À ses débuts, le GAO vérifiait surtout les pièces justificatives. Les vérificateurs examinaient des piles de pièces justificatives sur les paiements et les achats des divers organismes fédéraux. Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, le GAO a élargi ses travaux de vérification et commencé à vérifier les activités du gouvernement pour en évaluer l'économie et l'efficacité.

Au cours des années 1960, le GAO a commencé à effectuer les vérifications pour lesquelles il est connu aujourd'hui : des évaluations de programmes qui permettent de savoir dans quelle mesure les activités du gouvernement respectent les objectifs fixés. Au cours des dernières années, le GAO a davantage participé aux analyses de politiques et à la mise en œuvre des changements plus vastes. Par exemple, le GAO a dénoncé le déséquilibre budgétaire croissant; il s'est employé à moderniser la gestion financière du gouvernement et à élargir la gestion de ses activités; et il a attiré l'attention sur divers programmes, politiques, fonctions et activités qui présentent « des risques élevés » au sein du gouvernement fédéral. L'organisme a été rebaptisé le Government Accountability Office en 2004 pour mieux refléter sa mission et son rôle actuels.

Les travaux de l'organisme

Le GAO effectue une grande diversité de missions, notamment des vérifications des états financiers et de gestion, des examens de programmes et des enquêtes. Et il donne des avis juridiques et effectue des analyses politiques. Grâce à ses travaux, il anticipe et

encadre et éclaire une grande variété de questions nouvelles et d'actualité pour le bénéfice du Congrès et du public. Le Contrôleur général, qui dirige le GAO, établit en outre les normes de la vérification et de contrôle interne pour le secteur public.

Le GAO effectue la plupart de ses missions à la demande des comités du Congrès ou il en reçoit le mandat en vertu des lois publiques ou des rapports de divers comités. Sous la direction du Contrôleur général, le GAO aide le Congrès à exercer une surveillance en :

- établissant des rapports sur la performance et le fonctionnement des programmes et des politiques du gouvernement;
- vérifiant les activités des organismes afin de déterminer si les dépenses publiques sont faites sous le signe de l'efficacité et l'efficacités;
- faisant enquête sur des activités illégales et irrégulières qui sont alléguées;
- publiant des décisions et des opinions juridiques sur l'utilisation des fonds fédéraux et d'autres questions et rapports sur les règles des grands organismes;
- réglant les réclamations relatives aux appels d'offres du gouvernement.

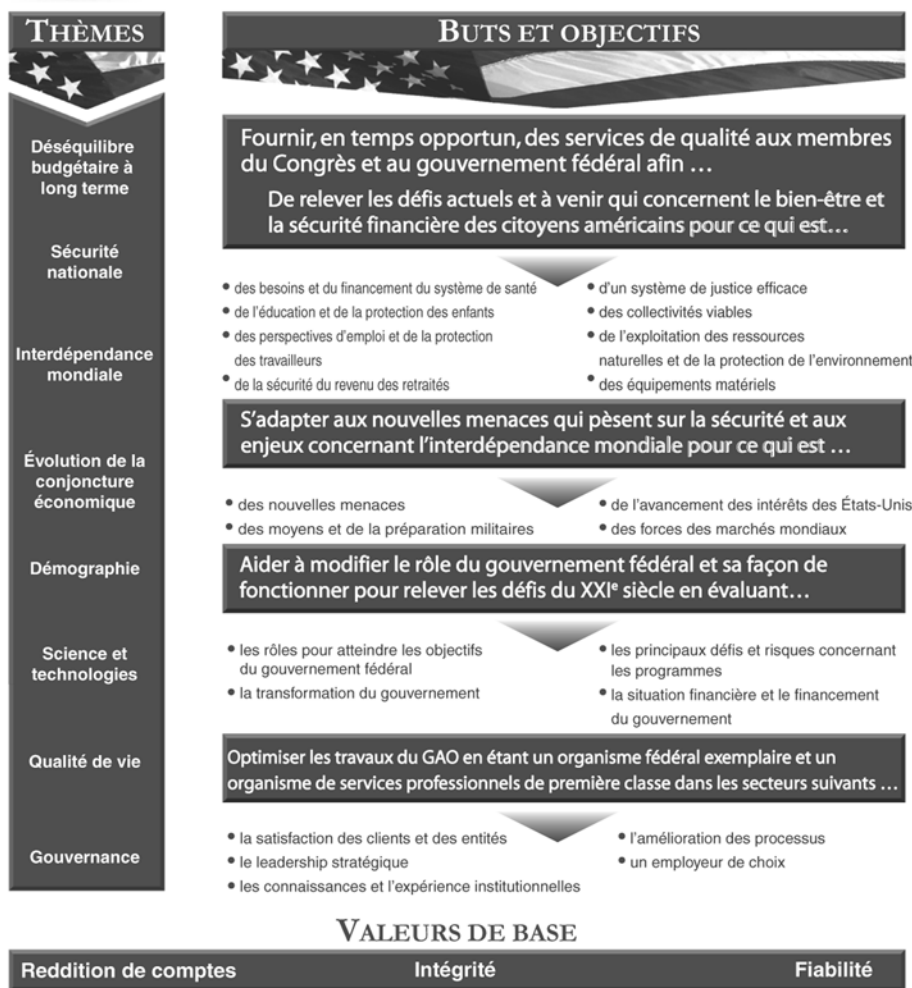
En plus d'établir des rapports sur les activités quotidiennes du gouvernement, le GAO s'efforce de signaler aux responsables politiques et aux citoyens les secteurs à risque au sein de l'administration publique ainsi que les défis actuels et nouveaux auxquels est confronté le pays. Ainsi, le GAO continue de surveiller étroitement les mutations qui touchent divers secteurs, comme la défense nationale, la sécurité nationale, la sécurité sociale, l'éducation, l'environnement, la santé, les ressources humaines, les services postaux et le régime de retraite privé du pays. Le GAO fournit aux responsables politiques des informations sur les enjeux à long terme du pays, notamment les perspectives budgétaires, les nouvelles menaces qui pèsent sur la sécurité en cette époque d'après-guerre froide, le vieillissement de la population américaine et ses répercussions sur le système de santé et les régimes de retraite, l'évolution de la conjoncture économique et l'accroissement des pressions sur les équipements américains, comme les routes et les systèmes d'adduction d'eau.

Le GAO a adopté un ensemble de valeurs de base qui contribue à définir ses croyances et encadre ses efforts. Les valeurs de base du GAO — reddition de comptes, intégrité et fiabilité — visent à compléter les exigences définies par les lois et les normes professionnelles pertinentes.

La planification des vérifications

Le plan stratégique du GAO pour servir le Congrès définit la mission de l'organisme; décrit les principaux thèmes et tendances visant la politique publique sur lesquels le GAO axera ses efforts; et précise les objectifs et les buts de l'organisme. Le GAO a publié son premier plan stratégique en 2000, et l'a mis à jour tous les deux ans, lors de l'élection d'un nouveau Congrès, pour tenir compte de l'évolution des priorités et des besoins nationaux. Le GAO a pour objectifs de donner au Congrès et aux citoyens, en temps opportun, des informations de qualité et fiables sur une grande diversité de politiques, d'activités et de programmes fédéraux; d'aider le gouvernement à se renouveler en vue de répondre aux demandes au XXI^e siècle; et de devenir un modèle de référence pour les organismes d'intérêt public professionnels et fédéraux.

Cadre du plan stratégique du GAO



Source : GAO

Plan stratégique du GAO de 2004-2009

Le plan stratégique du GAO encadre toutes les grandes décisions concernant le budget et les dépenses de l'organisme. Des ressources — humaines, financières et technologiques — sont déployées en vue d'atteindre les objectifs et les buts de l'organisme. Le cadre du plan stratégique du GAO, qui présente les buts stratégiques de l'organisme, est présenté dans le tableau suivant.

Rendre compte des résultats obtenus est essentiel. Depuis 2000, le GAO publie des rapports annuels qui présentent aux responsables politiques et aux citoyens les

réalisations de l'organisme et ses plans pour continuer de travailler en leur nom au cours des années à venir. Par exemple, au cours de l'exercice 2004, le GAO a respecté ou surpassé tous ses grands objectifs en matière de rendement et il a établi un record de tous les temps pour la plupart de ses objectifs. En 2004, les travaux du GAO ont eu des retombées financières de 44 milliards de dollars — un rendement de 95 dollars pour chaque dollar investi dans l'organisme. Le GAO a aussi publié près de 1 000 rapports et témoignages et il a formulé plus de 2 700 recommandations en vue d'améliorer les activités du gouvernement. L'organisme s'efforce de surveiller l'état d'avancement de la mise en œuvre des recommandations publiques. Le GAO a constaté que plus de quatre recommandations sur cinq ont été mises en œuvre depuis 2000.

Le personnel, l'organisation et l'indépendance du GAO

Le GAO est dirigé par le Contrôleur général des États-Unis, qui est nommé pour un mandat de 15 ans par le Président des États-Unis à partir d'une liste de candidats proposée par le Congrès. Je suis entré en fonction à titre de Contrôleur général en novembre 1998 et mon mandat vient à échéance en 2013. Ce mandat de longue durée permet au GAO de s'inscrire dans la continuité quant à son leadership, ce qui est rare au sein de l'administration publique, et contribue à préserver son indépendance. Cela permet aussi au Contrôleur général de s'attaquer à des questions complexes et controversées qui peuvent prendre plusieurs années à se régler.

L'indépendance du GAO est protégée aussi par des lois qui garantissent l'accès aux dossiers du gouvernement; un budget qui est établi par le Congrès, non par le Président; et des effectifs qui se composent de près de 3 300 fonctionnaires de carrière. Le personnel du GAO représente diverses disciplines, notamment la politique publique, la santé, l'économie, la comptabilité et la gestion de l'information. Et il possède, en grande majorité, un diplôme d'études supérieures.

Le personnel de vérification du GAO se divise en 13 équipes qui se spécialisent dans des domaines précis, comme la défense nationale, les affaires internationales et le commerce, les ressources naturelles et l'environnement, la santé et la sécurité nationale. Ces équipes bénéficient du concours de divers employés et bureaux administratifs. L'administration centrale du GAO est à Washington, et il possède 11 bureaux régionaux.

La gestion des ressources humaines

Le GAO considère ses employés comme son actif le plus précieux. L'organisme a mené diverses initiatives en faveur des ressources humaines destinées à mieux servir le Congrès et le pays. La Loi sur la réforme des ressources humaines du GAO (GAO Human Capital Reform Act) de 2004 a permis de rendre plus souple la gestion des ressources humaines au sein de l'organisme et de favoriser le recrutement et le maintien en poste d'employés de qualité supérieure. Entre autres, le GAO est en train d'instaurer un système de rémunération axé davantage sur le marché et le rendement. L'organisme vient aussi de terminer l'établissement de son premier plan stratégique officiel de gestion des ressources humaines, qui précise les efforts déployés par le GAO pour devenir un organisme de services professionnels exemplaire. (On peut consulter ce plan sur le site Web du GAO au www.gao.gov.)

La priorité du GAO est de recruter des candidats qui possèdent les savoirs, les compétences et les habilités qui vont lui permettre de répondre au mieux aux besoins des membres du Congrès et qui partagent ses valeurs et ses objectifs. Dans le cadre de ses efforts de planification des ressources humaines, le GAO recrute activement auprès des meilleurs collèges et universités du pays et offre des stages aux étudiants qui se distinguent.

Le GAO s'efforce aussi de faire des investissements en faveur de ses employés et s'attache à récompenser le bon rendement. Son Centre d'excellence et de formation propose un programme de formation axé sur les compétences qui comprend des centaines de formations en ligne. Le Centre vient aussi de lancer un programme de perfectionnement en leadership à l'intention des nouveaux superviseurs. L'organisme a aussi instauré un système de gestion du rendement axé sur les compétences qui établit clairement des liens entre le rendement de l'employé et la réalisation de la mission de l'organisme ou des objectifs stratégiques de manière conforme à ses valeurs de base. Le GAO s'efforce de donner l'exemple. Et il a fait œuvre de pionnier en adoptant des pratiques innovantes, comme des technologies de pointe et le télétravail, pour aider son personnel à travailler avec plus d'efficacité et d'efficacité.

Les enjeux à venir

Le GAO se trouve devant un grand enjeu : déterminer la manière de répondre aux besoins toujours croissants et changeants du Congrès et des citoyens américains au cours des années à venir en tenant compte des contraintes budgétaires. Par exemple, en raison du vieillissement de la population et de l'accroissement des dépenses de santé, le gouvernement fédéral fait face à un important déficit structurel qui se creuse. Cela va augmenter la pression sur les budgets de divers organismes fédéraux, notamment le GAO. Les élus devront faire des choix difficiles sur les rôles et les missions du gouvernement et le financement de ses activités. Le GAO continue de se prononcer sur ces questions et d'autres dossiers complexes et il est prêt à fournir au Congrès les meilleures informations disponibles pour lui permettre de faire les choix qui s'imposent.

Pour obtenir des résultats et répondre aux besoins des membres du Congrès, le GAO connaît l'importance de disposer d'un personnel de grande qualité, autonome, qui possède les compétences techniques et d'analyse générale essentielles. Le GAO se penchera davantage sur la sécurité des matériels et des informations au cours des années à venir.

Pour obtenir un complément d'information : GAO, fax : + (202) 512-4021; courriel : spel@gao.gov; site Web : www.gao.gov.

Publications à signaler

En février 2005, le Government Accountability Office des États-Unis a publié un rapport spécial qui attirait l'attention sur le déséquilibre fiscal croissant des États-Unis. Le document mettait en relief la nécessité d'un examen complet des activités gouvernementales. Le rapport intitulé, *21st Century Challenges : Reexamining the Base of the Federal Government*, reconnaît que le Congrès doit relever le colossal défi d'adapter le gouvernement et ses programmes aux réalités du XXI^e siècle. Ce défi suppose qu'il faut décider du rôle et de la taille appropriés du gouvernement fédéral, de la façon de financer ce gouvernement et d'adapter l'éventail des activités fédérales au monde d'aujourd'hui. En bout de ligne, cet examen suscitera un débat à l'échelle nationale sur ce que les Américains attendent de leur gouvernement, sur les sommes qu'ils sont disposés à payer pour leur choix et sur la façon dont le gouvernement devrait mener ses activités au XXI^e siècle.

Dans le rapport, le GAO présente plus de 200 questions représentatives du XXI^e siècle, tirées des travaux qu'il a effectués pour le Congrès dans 12 grands secteurs. Ces questions portent sur des secteurs fonctionnels du budget fédéral ainsi que sur des enjeux pangouvernementaux et sur la portion des revenus. La révision des activités gouvernementales change l'optique des examens des nouveaux crédits, au cours desquels on effectue un examen poussé des propositions de nouveaux programmes ou de nouvelles activités alors que les programmes existants font l'objet d'un vague examen de routine ou ne sont pas mis en question.

Le rapport conclut que, en raison de l'importance du défi fiscal et des

changements sociétaux et économiques à l'échelle mondiale, il faudra peut-être une génération pour effectuer ce genre d'examen et les choix difficiles nécessaires qui nous ramèneront dans la voie d'une fiscalité viable et moderniseront le gouvernement. En entreprenant l'examen et le processus de révision maintenant, les décideurs pourront faire preuve d'une meilleure stratégie et se montrer plus sélectifs dans le choix des secteurs à étudier au cours des années à venir.

Pour télécharger un exemplaire du Rapport, visitez le site Web du GAO (www.gao.gov). Pour de plus amples informations, communiquez avec le GAO, télécopieur : ++(202)512-4021; courriel : spel@gao.gov.

Les lecteurs de la *Revue* voudront peut-être en apprendre davantage sur l'utilisation des techniques de contrôle assistées par ordinateur (TCAO). Comme nous le signalions en avril 2005, dans le numéro 21 de la *Revue InfoIT*, la revue de l'INTOSAI spécialisée en informatique, de nombreuses ISC utilisent divers types de techniques informatisées qui les aident à s'acquitter de leurs fonctions et de leurs responsabilités de contrôle. Les TCAO s'entendent de tout logiciel ou de toute application utilisés pour cerner les tendances et détecter les erreurs, ou de tout autre critère établi par le contrôleur. Les logiciels de TCAO peuvent être mis au point à l'interne ou achetés dans le commerce.

Les TCAO aident le contrôleur, car elles le libèrent de laborieuses recherches manuelles, telles que l'examen des rapports en version papier. Pour le contrôle des états financiers, les TCAO ont été utilisées pour automatiser l'examen des données et la détection des fraudes, ainsi que pour examiner les contrôles de sécurité des systèmes. Dans les autres cas, les TCAO s'entendent de tout outil servant à évaluer ou à apprécier l'entité contrôlée, notamment les chiffriers

utilisés pour contrôler les données sur les finances ou sur les coûts, les modèles de coûts, les outils d'analyse des risques, ou même ceux qui permettent d'examiner les données des enquêtes.

InfoIT présente les constatations d'une étude qu'elle a réalisée et qui relate l'expérience de 13 ISC ayant utilisé des TCAO pour leurs contrôles de gestion. Ces constatations incluent des documents précis fondés sur les essais des ISC, ainsi que des études de cas. Les ISC représentées dans l'étude sont l'Autriche, le Bhoutan, le Canada, la Chine, les États-Unis, l'Inde, Israël, le Japon, la Lituanie, Oman, la Pologne, la Slovaquie et la Suède.

Pour obtenir un exemplaire de ce rapport, communiquez avec le : Rédacteur en chef, *InfoIT*, National Audit Office, 157- Buckingham Palace Road, London, SW1W 9SP, Royaume-Uni; site Web : www.intosaiitaudit.org.

Le Consortium international pour la gestion des comptes publics (CIGCP) a publié les résultats d'une enquête intitulée, *Resisting Corruption in the Public Sector*. Au cours de l'enquête, menée en 2005 à l'échelle mondiale avec la section du secteur public du cabinet Grant Thornton, les enquêteurs ont sollicité les vues de hauts fonctionnaires sur la corruption dans le secteur public. Plus particulièrement, le rapport d'enquête étudie leurs impressions sur la gravité, les causes et les conséquences du phénomène et formule des recommandations sur la façon dont les institutions gouvernementales pourraient réduire la corruption dans leurs activités et y résister. Les initiatives de lutte contre la corruption efficaces doivent être multiformes et s'attaquer aux causes culturelles, politiques et sociales de la corruption.

En guise de conclusion, le CIGCP recommande dans le rapport

d'enquête que les gouvernements prennent les mesures suivantes pour réduire la corruption :

- (1) s'attaquer au problème en limitant les possibilités de pots-de-vin, d'extorsion et de malversation
- (2) faire obstacle à la corruption dans la perception des revenus en centralisant les systèmes de perception et en pratiquant la rotation périodique du personnel
- (3) remédier à un mode d'approvisionnement propice à la corruption en centralisant les achats
- (4) protéger les personnes qui signalent des actes fautifs, particulièrement les fonctionnaires
- (5) réformer les lois régissant la fonction publique afin de réduire le népotisme ou le copinage
- (6) instaurer des conseils ou des commissions indépendantes de lutte contre la corruption
- (7) lancer des campagnes de sensibilisation publiques visant à susciter la résistance à la corruption
- (8) renforcer les contrôles internes et les procédures de contrôle visant à détecter et à prévenir la fraude et les abus.

Pour de plus amples informations sur l'enquête ou pour obtenir un exemplaire du rapport d'enquête, communiquez avec : ICGFM, 444 North Capitol Street, NW, suite 234, Washington D.C.;
téléphone : ++(202) 624-8461; site
Web : www.icgfm.org.



La Commission des normes de contrôle : élaboration de lignes directrices visant le contrôle des états financiers

La Commission des normes de contrôle (CNC) de l'INTOSAI, par le truchement de la *Revue*, informe régulièrement les membres de l'INTOSAI des progrès qui sont réalisés dans l'établissement de lignes directrices visant le contrôle des états financiers. Elle collabore avec l'International Federation of Accountants (IFAC) [fédération internationale des comptables] et l'International Auditing and Assurance Standards Board (IAASB) [conseil international des normes d'audit et d'assurance] et veille à ce que les aspects qui préoccupent le secteur public soient pris en compte lors de l'établissement des Normes internationales d'audit (ISA).

Réunions du Groupe de travail sur les principes directeurs du contrôle des états financiers à Lima, au Pérou

Le Groupe de travail sur les principes directeurs du contrôle des états financiers de la CNC s'est réuni du 2 au 4 mars 2005, à Lima, au Pérou. Le Bureau du contrôleur général de la République du Pérou a accueilli la réunion, qui a été présidée par le Bureau national de vérification de la Suède. Les représentants des ISC du Canada, des États-Unis, de la Namibie, de la Norvège et du Royaume-Uni y ont assisté. Le Groupe de travail a été heureux d'accueillir à cette réunion un membre du personnel technique de l'IAASB et deux autres membres de l'organisme qui représentaient le secteur public.

Les participants ont abordé des sujets comme (1) l'élaboration d'une note de pratique pour l'ISA 240, Fraude et corruption; et (2) des commentaires du Groupe de travail sur les exposés-sondages de l'IAASB sur l'ISA 320, Importance relative en vérification, et l'ISA 540, Vérification des estimations comptables. Le Groupe de travail a aussi discuté des écarts entre les normes de contrôle de l'INTOSAI et les ISA de l'IFAC et des mesures nécessaires pour combler ces écarts en vue de mettre à la disposition des membres de l'INTOSAI des lignes directrices relatives aux contrôles des états financiers les plus complètes possible.

Le Groupe de travail a fixé les objectifs qu'il espère atteindre d'ici à l'INCOSAI en 2007 à Mexico. Il s'agit notamment de rédiger des notes de pratique pour un certain nombre d'ISA déjà révisées et des considérations générales concernant l'application de toutes les ISA aux contrôles dans le secteur public.

L'IAASB a organisé une réunion à l'intention de tout son conseil à Lima à la suite de la réunion du Groupe de travail. Plusieurs membres du Groupe de travail sur les principes directeurs du contrôle des états financiers et des experts d'un groupe de référence ont assisté à cette réunion et participé à divers groupes d'étude sur les ISA dont il a été question. Les ISA visées sont les suivantes :

- ISA 260 — Communications avec les responsables de la gouvernance (approbation de l'exposé-sondage proposé)
- ISA 800 — Rapport de l'auditeur indépendant sur l'information financière historique autre et sur l'information financière historique condensée (approbation de l'exposé-sondage proposé)

- ISA 701 — Modification de l'opinion exprimée dans le rapport de l'auditeur indépendant (approbation de l'exposé-sondage proposé)

Renouvellement du groupe de référence

Le Groupe de travail est très heureux de faire rapport sur le renouvellement du groupe de référence et aimerait remercier les ISC qui ont contribué aux travaux bénévolement en lui faisant profiter de leurs meilleurs experts. Le Groupe de référence se compose désormais de 96 experts et experts de soutien provenant de 61 ISC, qui représentent tous les groupes régionaux et linguistiques, et les systèmes d'audit de l'INTOSAI.

Travaux sur les ISA en chantier

À l'heure actuelle, des experts de l'INTOSAI participent aux travaux qui sont en cours sur les ISA suivantes :

ISA 230 - Documentation

- **Expert** : M^{me} Kelly Ånerud, Norvège
- **Experts de soutien** : M. John Fretwell, États-Unis; M. Inge Danielsson, Suède
- Version finale prévue en septembre 2005 et note de pratique en juin 2006

ISA 705 - Modification de l'opinion exprimée dans le rapport de l'auditeur indépendant

ISA 706 — Paragraphe d'observations ou un paragraphe sur d'autres points à communiquer le rapport de l'auditeur indépendant

- **Expert** : M^{me} Bettina Jacobsen, Danemark
- **Experts de soutien** : M^{me} Mary Radford, Royaume-Uni; M^{me} Marcia Buchanan, États-Unis
- Version finale prévue en mars 2006 et note de pratique en décembre 2006

ISA 260 - Communications de points relatifs à l'audit avec les personnes responsables de la gouvernance

- **Expert** : M^{me} Tove Myklebust, Norvège
- **Experts de soutien** : M. Filip Cassel, Suède; M. John Fretwell, États-Unis
- Version finale prévue en mars 2006 et note de pratique en décembre 2006

ISA 800 — Rapport de l'auditeur indépendant sur l'information financière historique autre et le projet d'ISA 810 — Rapport de l'auditeur indépendant sur l'information financière historique condensée et auditée

- **Expert** : M. Jonas Hällström, Suède
- **Experts de soutien** : M. Demsash Betemariam, Éthiopie; M. Martin Dees, Pays-Bas; M. Robert Cox, Nouvelle-Zélande
- Version finale prévue en mars 2006 et note de pratique en décembre 2006

ISA 550 - Parties liées

- **Expert** : M. John Thorpe, Royaume-Uni
- **Experts de soutien** : M^{me} Zainum Taib, Malaisie; M. Uwe Schreiner, Allemagne; M^{me} Goranka Kiralj, Slovénie
- Version finale prévue en juin 2006 et note de pratique en décembre 2006

ISA 580 - Déclarations de la direction

- **Expert** : M^{me} Vijaya Moorthy, Inde
- **Experts de soutien** : M. Martin Garrido, Chili; M. Ennio Colasanti, Italie.
- Version finale en septembre 2006 et note de pratique en mai 2007

ISA 620 — Utilisation du travail d'un spécialiste

- **Expert** : M. Claudio Branco, Brésil
- **Experts de soutien** : le secrétariat du projet est en train de nommer des experts de soutien
- Version finale prévue en décembre 2006 et une note de pratique en septembre 2007

Le Groupe de travail est aussi chargé d'élaborer des notes de pratique pour chacune des ISA afin de donner des lignes directrices supplémentaires qui pourraient être utiles aux contrôleurs dans le secteur public. Les notes de pratique seront établies grâce à l'apport des experts du groupe de référence.

Notes de pratique en chantier

Des notes de pratique seront en outre établies pour les ISA qui avaient déjà été approuvées au moment de la création du groupe de référence et pour lesquelles aucun expert n'a participé aux travaux du groupe de travail de l'IAASB. Le secrétariat du projet met sur pied des groupes d'étude formés d'experts et d'experts de soutien qui font partie du groupe de référence afin d'établir des notes de pratique pour ces ISA.

ISA 240 - La responsabilité de l'auditeur de tenir compte de la fraude et des erreurs dans un audit : M. Leif Egil Berland, Norvège

Exposé-sondage de la note de pratique 240 envoyé aux membres de l'INTOSAI, février 2005

ISA 500 - Éléments probants : M. Henrik Söderhielm, Suède

Pour obtenir des informations détaillées et actualisées sur ces travaux ou les normes, veuillez visiter le site Web de la Commission des normes de contrôle de l'INTOSAI, à www.rigsrevisionen.dk/asc, ou le site Web de l'IFAC à www.ifac.org (sites en anglais seulement).

Pour obtenir un complément d'information, veuillez communiquer avec le secrétariat du projet ou le président du Groupe de travail : projectsecretariat@riskrevisionen.se.

Réunion du Groupe de travail sur la lutte contre le blanchiment d'argent à l'échelle mondiale au Pérou

Le Groupe de travail a été mis sur pied en 2002 et il est présidé par l'ISC du Pérou. Il a pour objectifs (1) de favoriser la coopération internationale entre les ISC et d'autres organisations internationales en vue de lutter contre le blanchiment d'argent; (2) de recenser et de communiquer les politiques et les stratégies, dans le respect des compétences et des pouvoirs des ISC, qui visent à lutter contre le blanchiment d'argent; (3) de concevoir et de faire la promotion des politiques, des stratégies et des actions des ISC qui respectent le cadre juridique national et international de lutte contre le blanchiment d'argent.



Les membres du Groupe de travail lors de la réunion en mars 2005 à Lima.

L'ISC du Pérou a accueilli la quatrième réunion du Groupe de travail en mars 2005 à Lima. Les membres des ISC des États-Unis, des Fidji, du Lesotho, de la Russie et du Royaume-Uni y ont assisté. Lors de la réunion, l'ISC du Pérou a montré le site Web qui a été créé pour suivre les activités du Groupe de travail et afficher l'information sur les activités relatives à la lutte contre le blanchiment d'argent qui est présentée par les membres du Groupe de travail. Le Groupe de travail a réaffirmé ses trois objectifs et a délégué à ses membres des responsabilités concernant les activités à mener pour atteindre chaque objectif. Le Groupe de travail prévoit soumettre un rapport au Comité directeur avant sa réunion à l'automne 2005.

Pour obtenir un complément d'information, communiquez avec le président du Groupe de travail : Contraloría General de la República, fax : ++51 (1) 330 32 80; courriel : contraloria@contraloria.gob.pe; site Web : www.contraloria.gob.pe/task_force/index.htm.

Le Groupe de travail sur le contrôle d'institutions internationales de l'INTOSAI amorce ses travaux

Le Groupe de travail sur le contrôle d'institutions internationales, créé lors du XVIII^e INCOSAI à Budapest, a amorcé ses travaux en tenant sa première réunion à Copenhague, au Danemark, en avril 2005. Le Groupe de travail a pour mission :

- d'assurer une coordination et d'aider à recenser les institutions internationales qui devraient avoir des ISC comme contrôleurs externes et qui doivent établir des mécanismes de contrôle à la hauteur des meilleurs dans ce domaine;
- de collaborer avec les ISC désireuses de faire la promotion auprès des institutions et des autorités internationales concernées des principes approuvés lors du XVIII^e INCOSAI dans le but de changer les mécanismes de contrôle;
- de faire la promotion des ISC à titre de contrôleurs externes et d'aider les ISC intéressées à se préparer à remplir de telles missions.

Les travaux du Groupe de travail seront effectués en collaboration avec les régions de l'INTOSAI et les autres acteurs intéressés et pourraient comporter des activités comme des ateliers à l'intention des ISC et des communications directes avec les institutions internationales concernées. Étant donné que le mandat du Groupe se fonde sur la persuasion plutôt que la délégation de pouvoirs, les travaux du Groupe de travail reposent sur la volonté des institutions concernées.

Lors de sa première réunion à Copenhague, les membres du Groupe de travail ont discuté du projet de leur mandat, notamment d'une série d'objectifs stratégiques devant être présentée au Comité directeur lors de sa réunion régulière à Vienne, en novembre 2005. Les membres ont convenu de communiquer avec un certain nombre d'organisations internationales afin de recueillir des informations sur leurs mécanismes de contrôle. Chacun des membres du Groupe de travail va communiquer avec une ou deux institutions et faire rapport sur les besoins et les possibilités de changement au sein des institutions. Une fois cette mission d'enquête terminée, le Groupe de travail se réunira à nouveau à l'automne 2005 pour choisir, en fonction des rapports, un nombre réduit d'institutions types qui pourront être pressenties pour amorcer des discussions sur leurs mécanismes de contrôle. Le Groupe de travail prévoit terminer ses travaux avant le XIX^e INCOSAI, qui aura lieu à Mexico en 2007, et présenter un rapport sur ses activités à cette occasion.

Le Bureau national de vérification du Danemark préside ce groupe de travail qui compte des membres des ISC de l'Afrique du Sud, de l'Arabie Saoudite, de l'Autriche, de la Corée du Sud, du Danemark, de la Hongrie, de l'Inde, du Japon, du Népal, de la Norvège, du Royaume-Uni, de la Suède, du Tuvalu et du Venezuela.

Le Groupe de travail a été mis sur pied comme suite au travail d'un groupe de travail ad hoc créé lors du XVII^e INCOSAI, à Séoul, qui avait pour thème, entre autres, le contrôle des institutions internationales.

Le groupe de travail ad hoc, qui a été dissous lors du XVIII^e INCOSAI, avait élaboré un ensemble de principes pour le contrôle des institutions internationales, qui a été adopté lors du Congrès. Ces principes sont les suivants :

Pour être efficaces, les mécanismes de contrôle des institutions internationales devraient prévoir ce qui suit :

1. Toutes les institutions internationales financées ou soutenues au moyen de fonds publics sont assujetties à des contrôles effectués par des institutions supérieures de contrôle afin de promouvoir une meilleure gouvernance, transparence et reddition de comptes;

et le contrôleur externe :

2. exécute le contrôle en toute indépendance;
3. a des pouvoirs suffisants pour exécuter le contrôle selon les pratiques exemplaires de contrôle des fonds publics;
4. dispose de ressources adéquates pour exécuter le contrôle;
5. a le droit et l'obligation de faire rapport sur les résultats du contrôle aux États membres concernés par l'intermédiaire de l'organe directeur;
6. satisfait aux normes professionnelles et éthiques pertinentes;
7. est nommé selon un processus ouvert, juste et transparent.

Les autres ISC qui souhaiteraient se joindre au Groupe de travail sont les bienvenues.

Pour obtenir un complément d'information sur le Groupe de travail, communiquez avec son président : fax : ++ 45 33 14 38 28; courriel :

Rigsrevisionen@rigsrevisionen.dk.

Le Groupe de travail sur la vérification environnementale (GTVE)

Avec la tête et le coeur : la vérification environnementale au XVIII^e INCOSAI

Tout était en place. Plus de 150 personnes de 80 institutions supérieures de contrôle (ISC) — des dirigeants d'ISC pour la plupart — se sont réunies dans une salle de conférence lors du XVIII^e INCOSAI à Budapest, en octobre 2004. Les bruits de conversations amicales et de rires emplissaient la salle où se tenaient debout les délégués. Mais dès l'ouverture de la conférence, les voix se sont tues et tous les yeux étaient rivés sur les orateurs.

« Nous avons l'obligation de valoriser notre planète et d'en prendre soin — c'est notre devoir à tous. Nos échecs et nos succès environnementaux ne sont pas que les nôtres — ils ont des

répercussions sur les citoyens des autres pays. » (M. Miroslaw Sekula, Président de la Chambre suprême de contrôle de la Pologne)

« Nos contrôles contribuent à améliorer la gestion publique des questions environnementales et, à long terme, à améliorer la prospérité sociale et le développement économique de chacun de nos pays. » (Genaro Matute Mejía, Contrôleur général de la République du Pérou)

Une petite minute... S'agissait-il de contrôleurs résolus ou d'écologistes radicaux? L'un après l'autre, les orateurs ont mis l'accent sur la nécessité de protéger la qualité de notre environnement naturel et de nos ressources tout en favorisant le développement durable. L'assemblée, épuisée par le voyage et le décalage horaire, aurait pu croire s'être trompée de salle et avoir atterri dans un congrès de Greenpeace. Il n'en était rien — c'était bien le bon endroit : le Forum des dirigeants des ISC : Expériences de vérification environnementale, qui était animé par la Vérificatrice générale du Canada, Sheila Fraser, et la Commissaire à l'environnement et au développement durable du Canada, Johanne Gélinas. Après des mois de préparation de la part du Secrétariat du Groupe de travail sur la vérification environnementale, les participants ont entendu les présentations de cinq de leurs collègues contrôleurs généraux (M. Miroslaw Sekula, M. Genaro Matute Mejía, M. Liu Jiayi, M. Shauket A. Fakie et M. Sarath Chandrasiri Mayadunne), qui ont fait connaître leurs points de vue sur la vérification environnementale. Ils ont tous expliqué, dans leurs mots, les raisons pour lesquelles la vérification environnementale était importante pour leur institution.



Les vérificateurs généraux font des exposés au Forum de l'INCOSAI sur la vérification environnementale.

« Notre pays attache une grande importance à l'environnement et au développement durable dans son budget et ses activités. La vérification environnementale est l'un des volets les plus importants du plan stratégique quinquennal de mon bureau. » (M. Liu Jiayi, Sous-contrôleur général du Bureau de contrôle national de la République populaire de Chine)

L'objectif de ce Forum, comme l'a expliqué John Reed, du Canada, était de sensibiliser les dirigeants des ISC et de leur donner confiance. « Pour beaucoup d'ISC, la vérification environnementale est une pratique usuelle, bien établie. D'autres ISC, cependant, commencent à mettre en œuvre ce type de vérification et d'autres souhaitent le faire, mais ne savent pas trop comment. Nous savons, grâce à notre expérience au sein du GTVE, que les ISC ont encore beaucoup de questions et qu'elles ont toutes des perspectives à partager et des choses à apprendre. »

Au fur et à mesure que le Forum progressait, la conviction de chacun des contrôleurs généraux est devenue évidente. Ils ne lisaient pas des discours préparés à l'avance; ils s'exprimaient franchement. Un thème commun a émergé. Les institutions accordent certes une priorité élevée aux questions environnementales, mais la logique est axée sur les affaires. La vérification environnementale fait partie intégrante de leurs mandat et devoirs législatifs, fiduciaires et de contrôle.

« Un pays a beau avoir des idéaux et des orientations politiques supérieurs, mais s'il ne les met pas en œuvre, cela ne veut rien dire. La question est maintenant de savoir si les responsables politiques et les autorités locales ont été invités à rendre des comptes concernant la détérioration de l'environnement. Mon rôle, à titre de vérificateur général, consiste, entre autres, à informer le public non seulement sur la gestion financière du gouvernement, mais aussi sur sa performance dans le domaine de l'environnement. » (M. Shauket A. Fakie, vérificateur général de la République de l'Afrique du Sud)

Dans son discours d'ouverture, Johanne Gélinas a expliqué que le GTVE visait à aider les ISC à se doter des capacités nécessaires pour effectuer des vérifications environnementales. *« Tout ce que nous faisons — y compris les documents d'orientation que nous publions, le site Web, le programme de formation GTVE-IDI et nos grandes réunions — vise à aider les ISC. »*

Dans la foulée de ce thème, tous les orateurs ont souligné l'importance du partage de l'information et des expériences entre les ISC et le rôle clé que le GTVE joue pour les aider dans leurs efforts.

« Nous ne faisons que commencer à exécuter des vérifications environnementales. Le GTVE nous a donné un grand coup de main pour nous préparer et débiter. Partager des expériences est très utile et une façon d'y arriver consiste à suivre des formations sur le tas avec des ISC plus expérimentées. Nous avons appris que nos vérifications contribuent à l'amélioration de l'environnement pour les générations à venir. » (M. Sarath Chandrasiri Mayadunne, Vérificateur général du Sri Lanka)

Si l'on en juge d'après la réaction des participants au cours du Forum, ces messages ont été bien accueillis. Par exemple, Pieter Zevenbergen, des Pays-Bas, a déclaré par la suite, « j'ai eu beaucoup de plaisir à entendre la communauté mondiale donner son appui inconditionnel aux questions environnementales... La vérification environnementale est là pour rester ».

Après le volet officiel du Forum, les participants ont partagé leurs réactions et leurs avis sur la question de manière informelle devant un petit goûter. Les orateurs ont de fait suscité des échanges animés — qui ont été tout aussi intéressants que les présentations elles-mêmes!

Sheila Fraser a déclaré que le Forum avait été un grand succès. « Faire attention à l'environnement est l'une de mes grandes priorités. Assurer la présidence du GTVE nous a donné l'occasion d'apprendre des autres ISC et de les aider aussi. Et nous devons renforcer cette impulsion. »

Prague accueille la quatrième réunion du Comité directeur du GTVE

La quatrième réunion du Comité directeur du GTVE a eu lieu à Prague, du 4 au 7 avril 2005. Elle a été animée par M. Dušan Tešnaret et le personnel de l'Institut de contrôle supérieur de la République tchèque. Le Comité directeur, qui regroupe 20 ISC, est l'organe de travail du GTVE.

Le principal objectif de cette réunion était de mettre en œuvre le plan de travail de 2005-2007. Le Comité directeur a convenu des principaux rôles, des calendriers, des méthodes de collecte de l'information et de l'étendue de chacun des projets suivants :

- **Favoriser la vérification de la biodiversité** (ISC responsables — Brésil et Canada) Ce document va fournir aux contrôleurs une orientation générale sur la manière de planifier et d'exécuter des vérifications sur la biodiversité.
- **Mise en œuvre du plan de communication du GTVE** (ISC responsable — États-Unis) La mise en œuvre de ce plan va améliorer la communication entre les membres du GTVE et d'autres publics cibles importants.
- **Évolutions et tendances dans le domaine de la vérification environnementale** (ISC responsable — Canada) Ce document va expliquer les répercussions positives que les ISC ont eues dans la gestion des ressources et la protection de l'environnement. Il présente des avis sur les pratiques actuelles et futures dans le domaine de la vérification environnementale.
- **La coopération entre les ISC : trucs et exemples** (ISC responsables — Pays-Bas et Pologne) Ce document va présenter les expériences de coopération (surtout dans le domaine de la vérification environnementale) entre les ISC au sein de l'INTOSAI — surtout pour ce qui est de la préparation et de l'exécution des vérifications et de la préparation des rapports.
- **Cinquième enquête sur la vérification environnementale** (ISC responsable — Canada) Cette enquête va permettre d'analyser les tendances dans le domaine de la vérification environnementale parmi les membres de l'INTOSAI. Il s'agit d'un outil important pour recueillir des données sur les besoins des ISC dans ce secteur et il contribuera à façonner le prochain plan de travail du Groupe (2008-2010).
- **Examen de la mise en œuvre des engagements pris lors du Sommet mondial sur le développement durable** (ISC responsable — Royaume-Uni) Ce document va établir une comparaison entre les examens faits par les ISC sur les progrès réalisés par leur pays respectif pour donner suite aux engagements pris lors du Sommet mondial sur le développement durable et permettre aux ISC de partager leurs expériences avec leurs homologues.
- **Les déchets et l'eau** (ISC responsables — Norvège et Pays-Bas) Ce projet va permettre de recenser des méthodes adaptées pour promouvoir des échanges continus d'expériences entre les ISC concernant la vérification des activités liées à l'eau et aux déchets et va encourager activement et favoriser les vérifications dans le secteur de la gestion de l'eau et des déchets.

La X^e réunion du GTVE à Moscou aura lieu prochainement

Récemment, la vérificatrice générale du Canada et présidente du GTVE, Sheila Fraser, a invité toutes les ISC à assister à la X^e réunion du GTVE, qui aura lieu à Moscou, en Russie, du 27 octobre au 1^{er} novembre 2005. « Il s'agit d'un événement d'importance pour les vérificateurs environnementaux de notre organisation et j'encourage fortement les ISC à y assister et à en profiter — car il n'y en aura pas d'autres de ce genre avant 2007. »

Le Comité directeur a défini l'ordre du jour de la réunion, au cours de laquelle il y aura des exposés d'orateurs du Programme des Nations Unis pour l'environnement (PNUE) et du Secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unis sur les changements climatiques. Il y aura en outre des discussions en petits comités sur des sujets d'intérêt et des ateliers avec des présentations données par des ISC sur les sujets suivants :

- **La vérification de la diversité biologique** : présentations sur la protection des parcs nationaux, des rivières et des lacs, des écosystèmes, des forêts et des espèces menacées d'extinction.
- **La vérification des changements climatiques** : présentations sur la mise en œuvre du Protocole de Kyoto, les mesures d'adaptation, les économies d'énergie, les engagements internationaux, les transports et les émissions de gaz à effet de serre.
- **Accroître l'impact des vérifications environnementales** : présentations sur les techniques qui servent à exécuter des vérifications environnementales, notamment :
 - formuler des recommandations efficaces;
 - faire appel à des experts;
 - formuler des questions de vérification;
 - définir l'étendue des questions;
 - communiquer les résultats.
- **La vérification environnementale : relever les défis** : présentations sur les défis qui se posent lors de l'exécution d'une première vérification environnementale, sur la création d'une stratégie à long terme pour l'ISC, sur le recrutement et la formation du personnel et sur l'exécution même des vérifications.

Pour obtenir un complément d'information, veuillez communiquer avec le secrétariat du GTVE, fax : ++(613) 941-8286; courriel : environmental.auditing@oag-bvg.gc.ca; site Web : www.environmental-auditing.org.



Nouvelles de l'IDI

La rubrique *Nouvelles de l'IDI* vous tient au fait des travaux et des programmes de l'Initiative de développement de l'INTOSAI. Pour en savoir davantage sur l'IDI et obtenir de l'information à jour entre les numéros de la *Revue*, visitez le site Web de l'IDI à l'adresse suivante : <http://www.idi.no>

Groupe de travail sur la planification stratégique de l'IDI

Le plan stratégique actuel de l'IDI se termine à la fin de 2006. Déjà, les préparatifs vont bon train en vue de consulter les parties intéressées sur l'élaboration du nouveau plan stratégique. L'IDI a récemment tenu des réunions avec les membres de son Comité directeur et son personnel afin de tenter d'adopter des énoncés de vision et de mission ainsi qu'un ensemble de valeurs fondamentales. La prochaine étape importante sera une réunion des membres du Groupe de travail qui se tiendra pendant deux jours en Norvège, à la fin de juin 2005. Douze contrôleurs généraux de différents pays ont accepté des invitations personnelles à se joindre au Groupe de travail, qui cherchera à mettre en lumière les défis qui attendent l'IDI et les ISC dans l'avenir. Les suggestions du Groupe de travail serviront à établir un questionnaire qui sera transmis à toutes les ISC des pays en développement et des pays émergents. Les réponses au questionnaire serviront à l'établissement des buts et des objectifs du plan stratégique de 2007 et des années subséquentes.

Accord entre l'IDI et l'ASOSAI en vue de renforcer les compétences sur le contrôle de la fraude et de la corruption

L'IDI et l'ASOSAI ont récemment conclu un nouvel accord de coopération pour 2005-2006. Ils lanceront un programme de contrôle de la fraude et de la corruption qui sera entièrement parrainé par l'IDI. Au cours de la première réunion, qui aura lieu en juillet 2005 en Chine, six spécialistes de la formation de l'ASOSAI et des experts en la matière travailleront à la conception et à l'élaboration du programme. À l'issue de la réunion, ils devraient avoir élaboré un didacticiel complet sur le contrôle de la fraude et de la corruption, comprenant entre autres des trousseaux d'outils pour les contrôleurs ainsi qu'un plan de suivi visant à poursuivre la formation au-delà de la salle de classe, au travail. S'ensuivra en décembre 2005 au Pakistan un atelier d'une semaine pour les contrôleurs de l'ASOSAI.

Le projet de formation en ligne de l'OLACEFS prend forme

Le premier projet de formation en ligne parrainé par l'IDI se concrétisera avec la tenue plus tard, au cours de 2005, d'un atelier sur le contrôle de gestion. Financé par l'IDI, le projet fera appel à des partenaires régionaux qui se chargeront des principales tâches de préparation et de prestation de l'atelier. En juin 2005, les sept spécialistes de la formation de l'OLACEFS, qui assureront la formation en ligne, ont eu une rencontre de deux jours au Venezuela avec le coordonnateur de l'enseignement et l'expert en la matière (tous deux de l'ISC du Venezuela) ainsi qu'avec les gestionnaires de projet de l'IDI. Les sept formateurs proviennent des ISC de l'Argentine, du Chili, de la Colombie, du Costa Rica, de la République dominicaine, de l'Équateur et du Panama. La rencontre visait à renforcer l'esprit d'équipe et à planifier et mettre à l'essai la nouvelle formation en ligne. La rubrique *Nouvelles de l'IDI* fournira plus tard d'autres renseignements sur ce programme de formation en ligne.

Un deuxième bassin de spécialistes de la formation de l'OLACEFS

Comme le signalait la dernière rubrique des Nouvelles de l'IDI, un atelier de conception de cours et de techniques d'enseignement (ACTE) a été donné en Équateur

en février et en mars 2005. Trente participants ont suivi l'atelier et devraient obtenir leur diplôme de spécialistes de la formation de l'IDI plus tard dans l'année. Sept de ces spécialistes de la formation et un expert en la matière de la Colombie ont participé à une réunion en vue d'adapter la conception de la formation au Costa Rica, en juin et en juillet 2005. Des matériels didactiques sur le contrôle des services publics ont d'abord été conçus à l'ACTE et seront adaptés en vue de la prestation d'un atelier de deux semaines plus tard au cours de 2005.

Liaison avec la Commission de la dette publique de l'INTOSAI

Les 2 et 3 juin 2005, les représentants de l'IDI ont assisté à une réunion de la Commission de la dette publique à Sofia, en Bulgarie. La réunion a porté sur les faits nouveaux concernant l'OLACEFS, l'atelier sur la dette publique de l'ASOSAI et le prochain programme sur le contrôle de la dette publique réalisé par l'IDI et l'EUROSAI, qui sera présenté en Russie. Les résultats de l'enquête menée par l'IDI auprès de plusieurs pays dans le secteur du contrôle de la dette publique ont aussi été présentés.

Communiquer avec l'IDI

Si vous voulez discuter des questions exposées dans la présente rubrique des Nouvelles de l'IDI, composez le ++47 21 54 08 10; courriel : idi@idi.no

Evénements de l'INTOSAI 2005-2006



Juillet

25-29 Congrès de l'AFROSAI,
Côte d'Ivoire

25 Commission financière et
administrative, Washing-
ton, D. C.

Août

Septembre

25 Groupe de travail sur les
principes directeurs du
contrôle financier
Oslo, Norvège

6 Groupe de travail sur le
contrôle de la régularité
Oslo, Norvège

7-8 Commission des normes
professionnelles
Oslo, Norvège

12-14 Groupe de travail sur la
privatisation
Brasilia, Brésil

Octobre

27-
1^{er} nov. Groupe de travail sur la
vérification
environnementale
Moscou, Russie

Novembre

10-11 Réunion annuelle du
Comité directeur de
l'INTOSAI
Vienne, Autriche

Décembre

Janvier 2006

Février

Mars

Avril

Mai

23-26 Commission pour le
contrôle informatique
Brasilia, Brésil

Juin

20 Activité visant le
secours international
apporté aux pays
victimes du tsunami
Vienne, Autriche

N.D.L.R. Ce calendrier est publié à l'appui de la stratégie de communication de l'INTOSAI et comme moyen d'aider les membres à planifier et à coordonner leurs engagements. Figurent dans cette rubrique régulière de la *Revue* les événements intéressant l'ensemble des membres de l'INTOSAI et les événements régionaux, tels que les congrès, les assemblées générales et les réunions du Comité directeur. En raison de l'espace restreint, les nombreux cours de formation et autres réunions professionnelles des régions ne peuvent être inclus. Pour plus de renseignements, s'adresser au Secrétaire général de chaque groupe régional.